Le voleur de mots

Citoyens énergiques réveillez-vous ! Non, vous ne rêvez pas, Raffarin est toujours là, Chirac aussi. L'été lui a même fourni des occasions de discours exemplaires et très touchants : il y a eu la lamentable affaire Marie L., le sermon sur la montagne, moment symbolique entre tous, de Chambon sur Lignon, les commémorations de la Libération, il a été parfait, bravo à son manager! C'est décidé, je vais militer pour qu'on attribue un Molière au saltimbanque Chirac pour ses prouesses en communication. Le président de la République appelle le peuple à la résistance : mais contre qui ? C'est qui l'occupant ? Où est l'ennemi ? Quand son gouvernement détricote le programme de la Résistance, contre quoi faut-il résister ? Contre la xénophobie rampante : entièrement d'accord ! Mais qui a le pouvoir d'apporter des réponses aux peurs qui la génèrent?

Des réponses autres qu'un battage médiatique autour d'une loi contre le port du voile, que des positions très floues en matière de politique étrangère, sur les problèmes sensibles, Palestine, Tchétchénie..., que des procès intentés à des Français qui commettent le délit d'hospitalité à l'égard de Sans-Papiers en détresse, que la discrimination positive qui reste quand même une forme de discri-

Certes, la France, le monde ont besoin d'un bon sursaut moral. Mais le gouvernement se situe dans l'excès de communication et monte en épingle des sujets destinés à dissimuler les vrais problèmes, chômage, creusement des inégalités, dégradation du système de santé et des protections sociales... Du coup, il voudrait parer à tous les risques, canicule, accidents; il se précipite au chevet des victimes et ne maîtrise plus les effets de ses excès. La morale, ça ne se loge pas dans les discours, l'éthique, c'est plutôt du domaine de l'agir. Et ça se situe bien au delà d'une distinction manichéenne entre le Bien et le Mal ; c'est de bien vivre, de bon vivre, de bonheur en somme qu'il s'agit. Le rôle d'un gouvernement, c'est de tenter d'assurer le bien vivre des citoyens, en Liberté dans l'Egalité et la Fraternité, plutôt que de tenter de sauver les meubles dans les incendies qu'il allume...

Elisabeth Calu

Bal tragique à Lucé: 1 mort

e verdict du tribunal correctionnel de Chartres est tombé ce 11 octobre : le maire des 18.000 Lucéens (absent à l'audience) est officiellement reconnu comme délinquant coupable de prise illégale d'intérêts. Du jugement, plus encore que les huit mois de prison avec sursis et les 15.000 € d'amende, il faut retenir la décision de salubrité publique de rendre Jacques Morland inéligible. En clair, la justice de la République française lui impose de prendre sa retraite de représentant du peuple.

Le 2 mai 2003, L'Aiguillon avait révélé que le conseiller général-maire de Lucé utilisait ses mandats publics pour servir ses intérêts économiques personnels et familiaux. Pendant ces 528 jours jusqu'au verdict, L'Aiguillon a toujours maintenu la pression. Et ce ne sont pas les deux procès en représailles orchestrés contre lui par Morland qui ont entamé sa détermination : pas de quartier pour les

de droite et d'extrême droite - jusqu'au bout de ses mandats. C'est son droit. Mais considérant la véracité des faits pour lesquels il vient d'être sanctionné, à s'acharner contre l'évidence, il s'expose en 2^{ème} instance à subir des foudres

est ainsi posée : comment restaurer rapidement la réputation - aujourd'hui perdue - de la 3ème ville d'Eure-et-Loir? Au charbon les Lucéens!

ripoux du Service Public! Evidemment, Jacques Morland va faire appel de la décision de justice pour «tenir» - grâce à l'aide de ses amis

Ceci dit, la problématique essentielle est ailleurs. Elle



•L'HABITAT **CHARTRAIN** notre dossier p.3 et 4

•EURO-CONSTITUTION **OUI/NON**: ça se dispute!

p.1 et 8

•MORLANDLAND

TCHETCHENIE Après le massacre de Beslan p.7

22 septembre

Il ne faut pas forcément être écologiste pour s'apercevoir qu'une partie de la planète est saturée de véhicules à quatre roues. En effet, seulement 15 % de la population mondiale possède une automobile et au rang des privilégiés, les Européens sont bien lotis. Chez nous, il est rare de trouver encore une famille sans un seul moyen de transport motorisé. La voiture est devenue incontournable ; grâce à elle, notre vie a pris une autre dimension. Oui mais voilà, trop d'engins tue l'engin! A l'heure où les pouvoirs publics projettent de laisser les jeunes français passer leur permis de conduire à 16 ans, l'automobile sature nos centres villes. «Les gens prennent la voiture pour aller chercher du pain, à deux pas de chez eux !» me dit un moniteur d'auto-école désabusé par les bouchons qui noient sa ville dans la poussière d'hydrocarbure. Les équipes municipales ne savent plus qu'inventer pour favoriser le passage des engins dans leur agglomération. La solution réside peut-être en de nombreux 22 septembre !? 22 septembre !? Ah ! Oui excusez-moi, les médias en ont si peu parlé que vous ne pouvez savoir : le 22 septembre est la journée sans voiture. Belle idée gênante qui retrouvera bientôt sa boite, vu son manque de popularité. Et ce n'est pas grâce au gouvernement actuel que cette journée retrouvera quelque intérêt. Il suffit de prendre l'exemple d'Amiens, la ville du ministre des Transports, Gilles De Robien. Ce mercredi 22 septembre, quelques rues seulement ont été interdites à la circulation routière. Un peu court pour montrer l'exemple. De villes en villes, de rues en rues, apprenons à nous déplacer sans bruit, et par ce message, devenons l'écho logique...

Solferino

Le logement social au cœur du débat (4ème et dernier volet)

la voix de son ma

Monsieur Brunet, vous êtes administrateur de Chartres Habitat, l'Office public d'HLM de la ville de Chartres en tant que représentant des locataires sur une liste présentée par la CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie). A ce titre, vous représentez les locataires auprès de l'Office et vous devez défendre leurs intérêts collectifs. Or, vos écrits parus dans L'Aiguillon (n° 42 et 44, de juin et septembre) ont laissé beaucoup de ces locataires pantois et désabusés. Pantois car ils se sont aperçus que vous ne connaissez pas leur situation et leurs difficultés. Désabusés, car vous reprenez, trait pour trait, les arguments de Jean-Pierre Gorges, votre maître. A tel point que la présidente de l'union locale de la CLCV a dû préciser dans L'Aiguillon que vos propos n'engageaient que vous. Vous me permettrez donc de vous rappeler quelques chiffres et faits qui vont à l'encontre des illusions que

Pas assez de logements sociaux, de plus en plus de pauvres

■ Plus de 3 millions de personnes sont officiellement reconnues par le Conseil Economique et Social comme mal logées. Son dernier rapport en dénombre 708.000 qui vivent dans un habitat précaire et 86.000 sans domicile fixe. Il estime le besoin annuel de construction de logements sociaux à 120.000, non compris les reconstructions suite aux démolitions. Cela représente trois fois la moyenne du rythme de construction de ces dernières années. La situation est telle que la Fondation Abbé Pierre qualifie cette crise de «sans précédents depuis plus de 50 ans». Chartres n'est pas épargné par cette crise.

Le Bilan d'Activités 2002 de Chartres Habitat (le dernier paru à ce jour) dénombrait, au 31 décembre 2002, 2.403 demandes en instance et témoigne de «tensions sur le logement social qui restent très fortes». Environ 60% d'entres elles (1.403 demandes) émanaient de familles dont les ressources sont inférieures à 40% des

e logement connaît en France une crise grave. plafonds permettant l'accès au logement social. Or, ce seuil correspond au secteur très social, aux familles en très grande précarité.

> Cela signifie que 60% des demandeurs de logement social à Chartres connaissent de grandes difficultés financières! Ces demandes portent en très grande majorité sur des logements collectifs de petites tailles, pas sur des pavillons. Par ailleurs, Chartres Habitat n'a pu satisfaire en 2002 que 697 demandes alors qu'il en instruisait 1.997 nouvelles. En d'autres termes. Chartres Habitat reçoit chaque année trois fois plus de nouvelles demandes qu'il ne peut en satis-

> Ces personnes veulent louer un logement dont le loyer soit adapté à leurs revenus. S'ils voulaient en acheter un, ils ne déposeraient pas un dossier de candidature à Chartres Habitat : ils se rendraient dans une agence immobilière.

> > (Suite page 4)

Tout ce que vous devez savoir sur L'Aiguillon se trouve sur le site d'Acrimed (Action Critique Médias): http://www.acrimed.org/article1748.html

La vérité qui blesse les notables

L'Aiguillon n'est pas le seul canard alternatif qu'on essaie d'abattre. Fakir, notre cousin qui sévit dans la Somme (Picardie), était poursuivi en diffamation depuis décembre 2000 par un notable d'Amiens et par Le Courrier Picard, quotidien régional spécialisé dans le cirage de pompes du précédent. Malgré une relaxe en première instance, Fakir a dû encore affronter l'appel de ses détracteurs. Le verdict est tombé fin septembre : relaxe confirmée et condamnation des plaignants...

Dans le cadre de ses réunions citoyennes mensuelles, l'association Energies Citoyennes organise trois séances de travail ouvertes à tous sur le thème de l'urbanisme et du logement. Rendez-vous les mercredis 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre à la salle des élus de l'opposition, abbaye St-Brice, 1er étage, 20h30 (le parcours est fléché sur le site).

Le courrier qui l'a (peut-être) convaincu de dire «non» au traité constitutionnel européen

Lettre à Fabius pour la présidentielle 2007

Au cours du printemps 2004, Omar Belhassain, professeur de philosophie à Chartres, avait adressé une longue lettre à l'ancien 1^{er} ministre socialiste Laurent Fabius. L'Aiguillon publie les principaux passages de la missive.

onsidérant que vous êtes le meilleur candidat socialiste pour les futures présidentielles, le chemin qui peut vous mener au succès est étroit (...). Choisissez la voie la plus facile (genre Schröder ou Blair), c'est-à-dire celle de la trahison de vos électeurs, et les socialistes français connaîtront encore la défaite et vous ne serez pas Président.

Au cours du printemps, par la voie des urnes, les Français ont sanctionné trois fois le gouvernement, mais ils ont surtout clairement

affirmé que leur préférence politique va vers des options réellement sociales-démocrates, ce qui signifie une économie de marché tenue en laisse par un Etat Providence et qui impose des lois contraignantes aux puissances financières.

Les Français conçoivent des réformes, mais comme tous les peuples européens, ils ne les conçoivent pas unilatérales, dédiées uniquement aux puissances de l'argent, animées par une idolâtrie fanatique de la concurrence généralisée et asociale. Ils n'approuvent pas la disparition programmée des services publics alors qu'ils en connaissent les effets dévastateurs en Angleterre, en Argentine, au Mexique ou en Californie avec la société Enron.

(Suite page 8)



Tout ça pour une plaque! JPG et ses conseillers en com' n'ont pas peur du ridicule. Profitant de la présence à Chartres, le 13 septembre, du ministre intermittent de la Culture, le maire a fait procéder à l'inauguration de l'E-

cole Nationale de Musique et de Danse alors que celleci fonctionne depuis ...un an. On a même rameuté des profs et des élèves pour densifier l'occupation des locaux et faire semblant au moment du passage des

9 Sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur. La dérive politique de Georges Lemoine s'inscrit dans une logique implacable : d'abord il abandonne le groupe de gauche au Conseil Général, ensuite il choisit maître Claude Vandenbogaerde pour attaquer notre feuille devant le tribunal correctionnel, un homme qui fut son principal adversaire de droite (RPR) lors des municipales de 1977, enfin il demande que le jugement - qu'il espère favorable à sa cause - soit publié dans Le Figaro, parce que ses amis sont nombreux à le lire...

PCul à cul. Mardi 7 septembre, 9 heures du mat', à l'intersection de la rue du Pélican et de l'avenue d'Alsace-Lorraine, trois policiers municipaux procèdent au contrôle de la vitesse des voitures qui arrivent de la rue de Rechèvres, à l'aide d'une jumelle électronique. Aucun risque de déclencher l'alarme : les véhicules roulent au pas, tellement le trafic est dense à cause du nouveau plan de circulation à sens unique. Ubuesque.

- PFluide glacial. Désormais, il est interdit de stationner à Chartres plus d'une heure trente dans les zones payantes de surface. Afin d'assurer la fluidité du stationnement, dixit JPG, afin aussi - chut, il ne faut pas le dire trop fort ! - de remplir les caisses de la taupinière Q-Park. Côté fluidité, l'échec est patent : jamais Chartres n'avait connu autant d'embouteillages automobi-
- Frès cher député-maire. Il est des personnes âgées à Chartres, riveraines des zones de stationnement payant de surface qui, bien que n'ayant pas de voiture, souhaiteraient obtenir un macaron de parking gratuit devant chez elles afin de recevoir la visite d'un parent ou d'un ami. «Pas possible, répond la Police Municipale, ou alors écrivez au député-maire...».
- [§] L'Etat, c'est moi! Certains automobilistes manifestent déjà l'envie de courir le risque de payer occasionnellement une contravention à l'Etat plutôt que de mettre tous les jours du fric dans les «horodapoches» de Gorges.

P Solidarité sélective. Sous couvert d'une prétendue solidarité de quartier, l'Association des Parents du Quartier de Rechèvres - qui se déclare également association de parents d'élèves - enterre le Service Public au profit d'un service privé «rendu uniquement à nos adhérents». Précisons qu'elle refuse d'admettre en son sein des citoyens qui seraient membres d'une autre organisation de parents d'élèves. Son tract de rentrée (distribué par l'école laïque en même temps que les documents d'assurance scolaire!) contient aussi ces deux phrases qu'on dirait extraites des statuts d'organisations apolitiques ...de droite : «Nous vous proposons de n'avoir aucun engagement politique ou militant sur des débats nationaux concernant l'Education Nationale en général», «Nous avons également développer (sic) une solidarité de quartier pour des dépannages lors des grèves (parfois nombreuses !) ...». Evidemment, la mairie de Chartres applaudit et l'encourage...

Audit. Radioscopie du stationnement payant rue Chanzy, mardi 28 septembre, 16 heures. Deux horodateurs pas a l'heure ; 9 voitures en stationnement residentiel autorisé, 3 en stationnement interdit; 11 en stationnement non payé; 2 en dépassement de durée de stationnement (1h30). Soit 16 automobiles verbalisables non verbalisées...

- Délocalisations et dommages collatéraux. Où sont passées les dizaines de voitures qui stationnaient gratuitement avant le 1er septembre aux abords de la gare SNCF, côté place St-Jean et rue du Pélican? Tout simplement, elles ont migré sur le plateau de Rechèvres ou de l'autre côté de la frontière communale toute proche, à Mainvilliers. Conséquence : les riverains mainvillois des rues Gambetta et Coubertin, entre autres, grognent et pressent leurs élus de sévir contre les
- 7 Incident de frontière. Courant septembre, des policiers municipaux chartrains ont verbalisé pour défaut de titre de paiement la voiture d'une Mainvilloise, garée rue Gambetta à ...Mainvilliers. On s'achemine doucement vers la déclaration de guerre.

CM de Chartres du 09/09

Au royaume du Jovial Pragmatique Garanti Ultra Libéral

Depuis qu'il est filmé, le Maire se gendarme et ne non !... Une place qui n'est pas payante, ça n'est pas une s'autorise plus les excès de langage qui pouvaient nous place et la voiture qui y stationne, c'est une voiture vendistraire. Il ne reste plus maintenant que des délibéra- touse ! D'ailleurs, Monsieur le Maire dit qu'il a sur son tions qui relèvent toutes d'une philosophie à laquelle je bureau des lettres de riverains des rues hors de la zone suis totalement hermétique. On ne se comprend pas. La d'extension du stationnement payant qui réclament des gestion d'une ville c'était, dans mon esprit, autre chose horodateurs... qu'une entreprise commerciale. C'est pourtant une démarche bien citoyenne que de chercher à comprendre ce d'urbanisme : le Jovial Pragmatique Garanti Ultra Libéque l'on fait de nos voix, de notre argent.

stationnement répond qu'une voiture, ça coûte moins ques. Je suis perplexe. Pas facile de contredire ce brilcher que le bus ! Exemple : une famille de Saint-Chéron lant gestionnaire dans les affaires de cessions de patriune glace en ville ne paiera que 1,50 € pour une heure Ville, dans toutes les manœuvres destinées à faire rende stationnement, plus un peu d'essence et un peu trer les pépettes, dans les économies faites sur le dos du d'usure de pneus ; alors qu'en bus, il lui en coûtera 10 € social qui permettent de rééquilibrer des dépenses énoraller et retour. Il est bien entendu que tous les habitants mes en audits, communications, indemnités, manifestade Saint-Chéron bénéficient - comme not' bon maire - tions populistes... de véhicules de fonction dont ils n'assument ni l'achat, innocents les mains pleines!

rain au Crédit Agricole à la moitié du prix acheté à Q- places de parking! Park. En revanche, pour ces privilégiés de fonctionnai-

res municipaux, la voiture au pied du bureau, c'est

Vous rêviez de mixité sociale dans les projets ral va la réaliser. Il va demander au privé de financer le Gorges interpellé sur le coût d'une heure de logement social, sans aller quémander des aides publi-- deux adultes, trois enfants - qui souhaite aller manger moine (souvent des friches urbaines) réalisées par la

Mais au delà du discours et des grands baroufs ni l'assurance. Avec des calculs de ce genre, on ne sait de com', qu'y a-t-il ? Pour le moment, des trous, des pas trop où l'on va. Malgré cette contre-publicité, les sens interdits, des tractopelles, accessoirement des tanks transports publics ne se sont jamais si bien portés : aux US, du bruit. Un centre ville qui vit piano piano, isolé comme une forteresse, des promesses, des plans, des La Ville revend des places de parking souter- maquettes et des places de parking, toujours plus de

A VOTRE BON WEUR ... ET ON DIT MERCI JEAN PIERRE SI T'AITTES PAS M. LE MAIRE,

LES VOITURES DE NOS ÉLUS _ Au secours . ma vitesse est bloquée !!! mon véhicule est incontrôlable !!!

CM de Chartres du 23/09

Zoom sur du flou

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est à l'ordre du jour. Françoise Vallet prend la parole pour dénoncer les difficultés d'accès à l'enquête publique. Notamment, elle souligne que la copie de ce dossier n'a été transmise aux élus d'opposition que la veille au soir, laissant ainsi bien peu de temps pour l'étudier, et que ce dossier est, en plus, incomplet : il y manque des documents annoncés par le commissaire enquêteur dans son rapport. Enfin, et surtout, le dossier PLU «complété et enrichi» dans sa version finale n'est pas joint, ni proposé à l'étude. Il faut donc, ce n'est hélas pas la première fois, voter sans

Laurent Rabaté, ensuite, fait lecture d'une lettre annexée au dossier PLU, où l'on découvre que la société Eiffage, d'Orléans, a été retenue dès juin dernier par la Mairie pour ...«réaliser le complexe cinématographique place Pasteur», et «réinstaller la clinique vétérinaire [...] rue Jean Mermoz». L'étonnement, voire la perplexité devant cette découverte, sont grands : au début de l'été, le cinéma et la clinique vétérinaire étaient loin d'être propriétés de la Ville! Cette dernière n'a annoncé le rachat du cinéma que début septembre, et n'est toujours pas propriétaire de la clinique à ce jour !

Des décisions révélées au hasard d'un dossier difficilement accessible, à nouveau des coupures de micro pour empêcher l'opposition de s'exprimer, des délibérations trouvées sur les tables le soir même - et pour lesquelles il faut voter sans information préalable : dans quelle démocratie municipale sommes-nous donc?

meilleures conditions, je vous conseille de met- très tendance et ça permet de prendre de la hautre en fond sonore la chanson de Paul Misraki «Tout va très bien Madame la Marquise», interprétée par Ray Ventura et ses Collégiens. Vous serez ainsi en harmonie (municipale) avec les propos tenus dans le magazine de la droite municipale.

«Les dossiers député-maire». «Chartres Habitat priorité aux locataires et à l'accession à la propriété», expression qu'on peut traduire par «priorité aux locataires et aux propriétaires». On ne peut guère ratisser plus large. Ah si, les SDF ont été oubliés... «Quant à la mixité sociale des quartiers, elle avait souvent disparu». Pourquoi employer l'imparfait alors que la mixité sociale n'est pas réalisée ? C'est donner en effet le résultat du match avant de l'avoir joué. «...ici la proportion de personnes âgées était considérable; ailleurs, et sans motif affiché, telle ou telle catégorie était surreprésentée». Enfin une vérité. Moi non plus, je n'ai jamais compris pour quel motif les riches s'entassaient rue Chanzy et les pauvres à Beaulieu... «L'Office HLM est devenu Chartres Habitat. Cette nouvelle dénomination témoigne de notre volonté de casser l'image trop souvent péjorative qui colle trop souvent au logement social». Louable effort mais, que je sache, le fait d'appeler «préposés» les facteurs n'a en rien amélioré leurs conditions de travail et leurs salaires pas plus que d'appeler «nonvoyants» les aveugles ne leur a rendu la vue. Arrive en 3^{ème} colonne le couplet traditionnel sur la grande injustice qu'est le fait de ne pas pouvoir devenir propriétaire. «Pourtant, ces éternels locataires ont, pendant vingt, trente ou cinquante ans, payé en loyer plusieurs fois la valeur du logement où ils vivent». Intolérable, assurément. Aussi je propose que, par charité chrétienne, nos élus prennent la décision de donner leur logement à ces pauvres gens. Au sujet de la rénovation de Beaulieu, «Pas de laissés pour compte dans cette opération ambitieuse», encore cette propension à crier victoire avant d'avoir commencé la partie. Insupporta-

ble. Pour La Madeleine, «plantation de centaines de nouveaux arbres». Je suggère aux habitants de Beaulieu qui trouveraient que le quartier rénové est devenu trop cher pour eux,

Pour lire le 32^{ème} opus de Votre Ville dans les de construire des cabanes dans ces arbres. C'est

♦ Page 7. «Chartres capitale du parfum». Françoise Ferronnière : «Chartres est dotée de deux richesses : la cathédrale et la filière du parfum et de la cosmétique»; et là, un coup de génie : on nous annonce une exposition intitulée «Parfums et liturgie» Les deux richesses de Chartres pour le prix d'une, trop fort ! S'ensuit une pensée profonde de notre adjointe philosophe qui m'a plongé dans une grande perplexité : «Nous voulions que le parfum, qui est la séduction, le rêve, la beauté, soit accessible à tous, parce qu'il élève les sens et l'esprit. Aujourd'hui il est urgent de partager». Alors là, le parfum qui élève l'esprit... j'ai beau chercher, je ne trouve pas. Le parfum élève le chiffre d'affaires de son fabricant mais l'esprit... Ceux qui ont compris peuvent envoyer leur interprétation à L'Aiguillon car nous sommes toujours heureux d'élever notre mauvais esprit.

♦ Page 10. «Chartres ville des lumières». Autre énigme, cette question de Votre Ville : «Quel sera, cette année, l'esprit de la Fête de la Lu-

Chartres étape du Tour dés le IXème siècle!

mière ?». Réponse de Laurent Lhuillery : «Ce sera le week-end de clôture de Chartres en Lumière ». Ce doit être de l'humour anglais...

♦ Page 13. «Direction des Services à la Population». Portrait et interview du nouveau directeur (anciennement DRH de la ville de Chartres) avec pour légende-chapeau : «Le sens du service». Un compliment flatteur qu'il faudra mériter. Quoiqu'il en soit, sur la photo, on découvre un homme à l'air satisfait, épanoui, comblé, si j'osais, je dirais «le ravi des crèches»...

♦ Page 24-25: «Beaulieu: la transformation progressive du quartier sur 15 à 20 ans». Beaulieu compte actuellement 1.546 logements pour une population de 5.000 habitants. On va en démolir ...1.561, un exploit qui n'est pas à la portée de tout le monde... Le projet prévoit de reconstruire 1.561 logements neufs sous forme d'une part d'habitat collectif limité à trois étages et d'autre part d'habitat individuel. 1ère question les habitants actuels auront-ils les moyens financiers de se reloger sur place ou assistera-t-on, de fait, à une quasi expulsion des plus démunis hors de la ville? 2ème question : après avoir entassé 5.000 personnes verticalement, ne se prépare-ton pas en supprimant les barres et les immeubles hauts à les entasser horizontalement ? Le reste en bref, car la lassitude me gagne.

♦ Pages 30 et 31 : retour sur l'événement historique de l'année : l'arrivée du Tour de France à Chartres, manifestation placée sous la protec tion de saint-Skoda, saint-Nestlé et saint-Champion...

> ♦ Page 32. Théâtre de verdure. «A proximité du théâtre de verdure, ancien site d'une décharge, une évaluation détaillée des risques a été lancée pour mesurer la nature et l'ampleur des pollutions». A titre de précaution, il faut «éviter les mouvements de terre, ne pas consommer les fruits et légumes provenant du jardin et se laver les mains régulièrement». Bienvenue à Chartres et sa Tchernobyl Valley!

♦ Pour finir sur une note plus gaie, savourons le titre des pages 42 et 43 : «Les maisons pour tous en pleine activité». Il va être difficile de faire mieux pour le 1et avril. C'est tout pour ce mois-ci...

Le podium de l'étape félicité par monsieur le maire

Alain Patelin

Concertation et indemnisation des commerçants

économiques riveraines. La clientèle, effrayée par ser la période difficile des travaux. les difficultés d'accès, prend peu à peu l'habitude d'aller voir ailleurs s'il n'est pas plus facile de stationner. Les commerçants de centre ville voient leur chiffre se réduire, les grandes enseignes de périphérie se frottent les mains.

vaux urbains. Elle a condamné à de multiples repri-



omme en temoigne le parking Cœul de ville, ses des communes à indenimiser des commerçants. Ses des commercants pour un montant total de si cher à Jean-Pierre Gorges et si coûteux pour Certains maires le savent ... et ne veulent pas trom- 83 commerçants pour un montant total de les Chartrains, les grands chantiers de construction per leurs administrés. Bordeaux, Caen, Nice, Nan- 1.105.285 €. Pourquoi la municipalité de Chartres en milieu urbain, même s'ils sont exécutés avec le cy, Orléans et d'autres ont ainsi instauré un parte- n'a-t-elle rien fait ? Il est vrai que la justice admimaximum de précautions, perturbent les activités nariat avec leurs commerçants pour les aider à pas- nistrative exige que le dommage subi soit particu-

Des croissants pour faire passer la pilule

Lors de la construction de son tramway, Nice a signé avec les organisations de commer-La justice administrative reconnaît réguliè- cants, la Chambre des Métiers et la Chambre de rement ce type de préjudices liés aux grands tra- Commerce et d'Industrie, une convention qui déqui contribue à limiter les nuisances. Elle prévoit des actions de concertation permanente et la mise l'autorité du président du Tribunal Administratif, directement lié aux travaux du tramway.

> L'agglomération de Caen a, elle aussi, créé une «Commission de Règlement Amiable» destinée à indemniser les commerces situés le long de la ligne de tramway durant la période de travaux qu'elle avait engagée. Elle a indemnisé 101 dos-

omme en témoigne le parking Cœur de Ville, ses des communes à indemniser des commerçants. 848.011 €. Nancy, ayant fait de même, a indemnisé lièrement grave. Seuls les troubles sérieux au droit d'accès entraînant une diminution notable des activités commerciales sont indemnisés. Mais n'auraitil pas été de bonne politique d'être à l'écoute des commerçants et de prévoir leur éventuelle indemnisation, plutôt que de se contenter de ces «petits déjeuners» ou seul le maire s'écoute parler ?

> «Le plus grand chantier de Chartres depuis taille les incidences du projet pour le commerce et la cathédrale» (dixit Jean-Pierre Gorges) ne se devait-il pas d'être à l'écoute de ceux qui font l'activité économique du centre ville? D'autres villes en place d'une commission d'indemnisation. Sous ont su le faire. Chartres a préféré déverser des messages de publicité vantant les choix municipaux sur elle est chargée d'examiner toutes les demandes Europe 2. Certains maires acceptent le dialogue d'indemnisation résultant du préjudice économique avec leurs administrés. D'autres n'y voient qu'une pompe à finances pour une politique mégalomania-

> > Pepe Carvalho

NB: lors du CM de Chartres du 9 septembre, il a été décidé d'indemniser les pertes d'exploitation du magasin Inter Caves, fermé le 8 juillet pour cause d'arrivée de l'étape du Tour de France rue Jean-Mermoz. de Un préjudice estimé à 419 €.

P Citizen Gorges. JPG a compris à quel point notre société est superficielle et influençable; alors il communique comme

un fou pour se faire mousser : d'abord 25.000 exemplaires engloutis dans un caprice livresque sur le patrimoine de Chartres, coût: 100.000 € hors distribution; ensuite 300 m² de surface d'exposition pour le stand de la Ville au rendez-vous des Artisanales 2004 (contre ...30 m² en 2003), coût estimé par L'Aiguillon : 130.000 \in ...

PLeurres de banlieue. Projets de rénovation de Beaulieu, de la Madeleine et de Rechèvres, aménagement des Hauts-Saumons et de la Roseraie. Tous plus ou moins à échéance 2010-2025... Vous aurez compris que JPG, obsédé par sa réélection dans trois ans, s'en sert comme de leurres pour contrer ceux qui l'accusent de privilégier le Cœur de Ville...

A risques et périls. L'employée municipale qui faisait traverser les élèves devant le collège Mathurin Régnier à Chartres est en disponibilité. La municipalité ne l'a pas remplacée depuis la rentrée : c'est donc à leurs risques et périls que les collégiens traversent cette large avenue qui mène au centre commercial Carrefour, But, etc. Les élèves de la Madeleine auraient-ils tort de ne pas résider



Panco. La clinique vétérinaire qui jouxte le cinéma Les Enfants du Paradis peut faire péter le champagne. Tenant absolument à récupérer le terrain pour son projet de multiplexe, JPG lui offre un pont d'or pour son déménagement et un site paysager près de la Chambre d'agriculture et de la rue Jean-

P Divorce. Encore un mariage qui n'aura pas duré bien longtemps, tout juste cinq ans. Le groupe Amaury, actionnaire majoritaire de L'Echo républicain, faisait pression sur La Rep' du Centre, actionnaire minoritaire, pour qu'elle se replie sur le Loiret en cédant la couverture exclusive de l'Eure-et-Loir à son jumeau. Refus de son PDG Jacques Camus et retrait de La Rep' du capital de L'Echo. Vive la pluralité!

Pétage de plomb. Inauguration en septembre d'une nouvelle agence EDF rue de la Tonnellerie à Chartres. JPG, chantre de la lumière, irradie l'assistance de son discours en faveur de la ...privatisation du Service Public. Instantanément, les visages s'assombrissent et l'atmosphère s'électrise...

Pédagorgie. Vendredi 24 septembre, aux habitants de Beaulieu qui ont osé lui dire en face ce qu'ils pensaient de son projet de rénovation complète du quartier, JPG a répondu en utilisant les mêmes formules que celles qu'il emploie d'habitude au Conseil Municipal à l'adresse des élus d'opposition : «Vous n'avez pas bien écouté», «vous avez tort», «vous n'avez rien compris»... N'aurait-il pas compris, lui, qu'il n'y a pas de mauvais élèves, seulement de mauvais pédagogues ?...

P Extraterrestres. Le même soir, l'architecte du projet de rénovation de Beaulieu, préposé au «chauffage» du gymnase Ampère, s'est comporté comme s'il avait eu devant lui 300 étudiants en 3ème cycle universitaire d'urbanisme. Pendant vingt minutes speedantes, il a parlé «tissu urbain», «interface», «projet structurant », «linéaire bordurier» «pénétrante»... Les habitants de Beaulieu l'ont écouté, yeux et oreilles écarquillés. Ils auraient bien aimé que l'autre type à la tribune, dont ils assurent les fins de mois depuis mars 2001, traduise ce discours de martien. Las, JPG n'excelle que dans un seul idiome : le plutonien...

Interview de Françoise Vallet (Réagir pour Chartres)

«La réhabilitation de Beaulieu se fera au détriment des plus modestes»

Françoise Vallet, en tant qu'élue d'opposition, et présidente de cours de la réunion, j'ai noté que beaucoup d'interventions du public ont été l'association «Réagir pour Chartres», vous avez assisté à la ré- cautionnées par des applaudissements ; les intervenants, parmi lesquels de union publique du 24 septembre à Beaulieu. Quelle est votre impression nombreuses femmes, se sont exprimés avec détermination. Quand le maire d'ensemble?

un certain mutisme du public qui aurait pu être impressionné : pas du tout ! Et restructurer la société chartraine au détriment du logement des plus modestes. j'ai apprécié la clairvoyance des habitants de Beaulieu et des quartiers environnants : ils ne sont pas dupes. Un propriétaire limitrophe du secteur des HLM a pris la parole le premier pour crier son indignation : lui, comme beaucoup d'autres, ont constaté le soir même la disparition de leurs maisons sur les maquettes qui présentaient le projet ; ils se sont élevés contre cette pratique qui prouve le manque de considération dont ils font l'objet, ils l'ont dit fermement! Le maire a voulu les calmer en leur jurant qu'on ne les chasserait pas ; mais, il est clair que leur horizon est désormais bouché, même s'il leur a annoncé un courrier personnel avec des propositions. J'en ai rencontré depuis certains parmi eux : la perplexité gagne. Les locataires des HLM ne croient pas à la possibilité du maintien du niveau des loyers après les travaux : le maire a voulu les rassurer, il n'a pas réussi à leur donner confiance. Il leur a assuré qu'ils seraient associés à la réflexion pour construire le projet; or, on leur a présenté un projet ficelé par des professionnels, certains dans l'assistance soulignaient la supercherie en disant : je ne me souviens pas qu'on m'ait demandé mon avis!

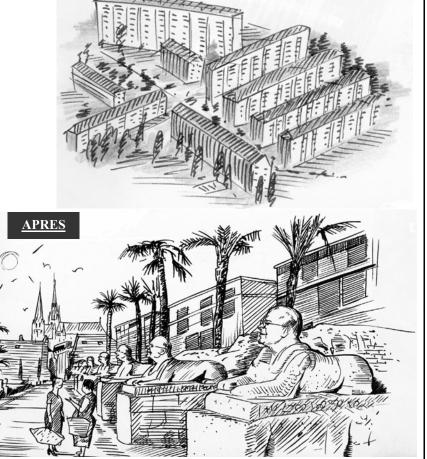
Quelle semble être la préoccupation majeure des locataires ?

FV: certains, qui vivent là depuis plusieurs générations, se soucient essentiellement des solutions de relogement qui leur seront proposées. Où, à quel prix, et puis après, sera-t-il vraiment possible de revenir? Accéder à la propriété n'est pas leur préoccupation majeure, contrairement à ce que croit le maire. Ils se sont aussi inquiétés de voir disparaître une école primaire sur deux, ainsi que le collège et, à terme, la piscine de Beaulieu. Les solutions de remplacement évoquées par le maire n'étaient pas très précises : elles ne sont pas de sa propre décision. Quant au bassin aquatique proposé pour l'horizon 2007 sur l'ex base aérienne 122, comment peut-on y croire alors que rien n'est encore bouclé : rachat du terrain, plan précis...?

Quelle conclusion tirez-vous de cette présentation?

FV: présenter un projet en disant aux gens qu'il faut partir, c'est très peu «vendeur»! Le maire n'a pas réussi à convaincre. Au

était gêné pour répondre, il prétendait, comme il le fait souvent, que les gens «n'avaient pas bien compris». Au contraire, ils ont très bien compris : au delà FV: après une présentation mirifique, un peu trop technique, je m'attendais à du projet - recevable - de vouloir réhabiliter le quartier, le maire souhaite



Zéro

Jeudi 9 septembre, JPG a encore échoué à l'examen pour l'obtention de son diplôme d'élu responsable. Au cours du CM de rentrée, ses examinateurs ont affiché des mines contrites quand ils l'ont entendu affirmer que l'utilisation d'une voiture particulière par une famille d'un quartier périphérique pour se transporter en centre ville est moins onéreuse que celle d'un bus, que le comparatif de coût entre les deux modes se situe dans un rapport de 1 à ...20 ! D'autorité et à l'unanimité, les dits examinateurs lui ont donc décerné la seule note qui vaille : zéro,

avec l'appréciation suivante :

«Ce n'est pas bien de mentir: d'ordinaire, pour pareille démonstration, on comptabilise tous les coûts, de gestion, d'investissement et aussi de ... pollution. Lorsqu'on se prétend écolo, on n'oublie jamais de rappeler que le rapport de pollution entre le bus et la voiture est de 1 à ...20. Enterrer à ce point un service public essentiel dont on a la charge à la Communauté d'agglo est inqualifiable. Enfin, il est irresponsable de dire n'importe quoi pour sauver à tout prix du naufrage financier un projet de parking souterrain dont vos neurones ont découvert trop tard la

Baisse des impôts à Chartres : de qui se moque-t-on?

Gorges, Masselus et la *Pravda-Votre Ville* clament à tous vents que l'excellente gestion des finances municipales par l'équipe en place permet une baisse de la part de la commune dans les taxes foncières.

Je viens de recevoir mon avis d'imposition. Je ne sais pas pour vous, mais cette baisse de 0,54% du taux d'imposition (qui passe de 34,62% à 33,93%) me fait «économiser» deux euros. Moins de deux heures de stationnement en centre ville!

C'est très gentil, Jean-Pierre, de m'offrir deux heures de stationnement. Mais j'ai comme l'impression que tu reprends largement plus avec la main «horodateur» ce que tu m'as donné avec la main «bais(s)e des impôts locaux», et que tu me prends pour un idiot!

Un con-tribuable

La voix de son maître

analyse des ressources des locataires met en évidence la vocation sociale de l'Office», «paupérisation des entrants en 2002», «deux fois plus d'entrants disposant de moins de 457 € par mois». Ces quelques phrases tirées du Bilan d'Activités de Chartres Habitat nous éclairent sur la situation financière de ses locataires. Ainsi, nous apprenons que le revenu net mensuel moyen des ménages logés par l'Office s'élève à 1.268,45 € alors qu'il est de 2.256 € pour l'ensemble des ménages chartrains. Le revenu moyen des locataires de l'Office correspond à la moitié de celui de l'ensemble des Chartrains. Et en plus, il baisse! Le revenu moyen par personne est de 522 € par mois soit 25 € de moins qu'en 2001.

Pour résumer ces chiffres, les locataires de Chartres Habitat sont plus pauvres que les Chartrains et, en plus, leurs revenus dimi-

Deux nouveaux locataires sur trois ont des revenus inférieurs à 60% des plafonds permettant l'accès au logement social. Il n'est déjà pas facile de vivre avec des ressources égales à ces plafonds. Mais 60% ce n'est plus vivre, c'est survivre. D'autant que Chartres Habitat constate «une fragilisation des revenus des occupants et des entrants en 2002».

En 2002, 35% des locataires de Chartres Habitat bénéficiaient de l'Aide Personnalisée au Logement (APL). Cette aide solvabilise ceux dont les ressources sont les plus modestes mais n'empêche pas l'accroissement des difficultés qu'ils rencontrent. En 2002, la Section Départementale d'Aide Publique au Logement, chargée de décider du maintien ou du retrait de l'APL en cas d'impayés de loyers, a été saisie de 743 dossiers par Chartres Habitat, soit 98 de plus qu'en 2001. Cela signifie qu'un locataire sur trois qui bénéficie de l'APL a des difficultés pour payer son loyer. Et en général, ce n'est pas par plaisir qu'on arrête de payer son loyer!

Malgré cela, les services de Chartres Habitat adressent de moins en moins de dossiers au Fonds de Solidarité pour le Logement afin d'aider les plus en difficultés : 82 dossiers ont été envoyés en 2001, 48 en 2002!

Le traitement «social» des impayés suivi par votre Office est un traitement contentieux : 32 procédures en résiliation de bail et en expulsion ont été engagées en 2002. Compte tenu des délais inhérents à ce type de procédure, c'est donc en mars prochain que nous verrons fleurir les expulsions de locataires de Chartres Habitat!

Vos théories oiseuses...

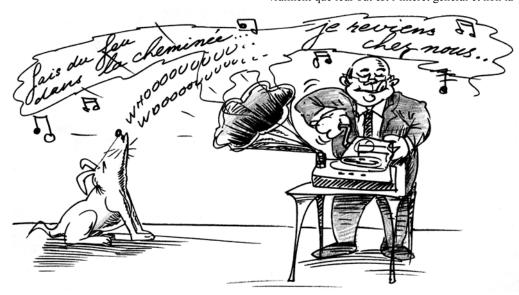
Et selon vous, il ne faut pas du logement social mais du «logement-logement» (sic), le logement serait un «produit de consommation» dont il faudrait «prévoir le remplacement pour des raisons d'hygiène». Vous pensez que «la mixité sociale n'est pas réalisable» et que la «solidarité naturelle» (re-sic) serait de vendre à un pauvre le logement qu'il loue depuis des années pour pouvoir financer un nouveau logement pour un autre pauvre. Vous pensez que la gauche au pouvoir avant votre maître n'a rien fait. Qu'elle a laissé «les quartiers» à la drogue, au chômage et aux «idéologies violentes». Une fois de plus M. Brunet, vous n'avez pas lu le Bilan d'Activités 2002 de Chartres Habitat. Si vous aviez pris cette peine, vous auriez constaté qu'entre 1995 et 2001, «la gauche chartraine» a construit 289 logements. Votre maître arrive à mi-mandat. Combien en a-til construit? 10? 20? Et encore, ce sont des projets initiés par la précédente équipe! Par ailleurs,

Bien entendu, pour masquer cette volonté délibérée de ne plus construire de logements sociaux, vous allez nous refaire le coup de l'héritage. Votre maître n'arrête pas de nous le faire! Dès que quelque chose ne va pas à Chartres, «c'est la faute de l'ancienne municipalité». Depuis plus de trois ans que vous êtes au pouvoir, il serait temps d'assumer vos choix et vos responsabilités!

Vous niez la possibilité de mixité sociale. C'est d'autant plus facile d'en nier l'existence qu'on la refuse. Ainsi, vous avez abandonné le projet de créer 11 appartements au 82 avenue Maunoury parce que ça ne plaisait pas aux voisins! Ils ne voulaient pas de «pauvres» dans le «Chanzyème», à coté de chez eux. Mais depuis quand Jean-Pierre Gorges se soucie-t-il des voisins pour prendre une décision? A-t-il consulté les Chartrains pour leur imposer le stationnement payant en centre ville ? A-t-il organisé une quelconque consultation pour décider de la fermeture des bibliothèques de Beaulieu et de La Madeleine, habitent un cinquième sans ascenseur dans un grand ensemble à la périphérie...

D'ailleurs, vos locataires ont bien compris que le patrimoine que vous mettez en vente est celui qui commence à vous coûter un peu trop cher, dans lequel il faudra bientôt faire des travaux et qui n'est pas le mieux placé. L'échec de votre politique de vente du patrimoine social en témoigne. Et ce ne sont pas les remontrances adressées par votre maître au personnel de Chartres Habitat qui changeront quelque chose. Votre maître le sait bien. C'est pourquoi il s'est décidé à vendre les quelques réserves foncières existant encore à Chartres. Les promoteurs privés pourront ainsi construire des pavillons qu'ils revendront à vos locataires. Toute la logique de ses projets pour Rechèvres et la Roseraie est là.

Mais êtes-vous bien certain que les promoteurs privés se soucieront du bien-être des locataires que vous êtes censé représenter? Pensez-vous vraiment que leur but est l'intérêt général et non la



ces quartiers que vous voulez sauver «du chômage, de la drogue et des idéologies violentes»?

En réalité, votre maître ne veut ni de mixité sociale, ni de pauvres dans Chartres. Il veut diminuer le nombre de logements sociaux... pour diminuer le nombre de pauvres. Sa façon de résoudre la misère, c'est de la cacher, voire de l'envoyer ailleurs! La misère est bien plus belle au soleil... et encore plus à la campagne!

Vous ne lisez pas le Bilan d'Activités mais vous ne connaissez pas non plus l'histoire de l'Office. La «gauche chartraine» a toujours agi pour les quartiers d'habitat social. C'est elle qui a mené à bien la restructuration des Hauts de Chartres. C'est elle qui a engagé la réhabilitation de Beaulieu, de la Madeleine. C'est elle qui a créé dans ces quartiers des structures d'animations que votre maître a démoli avec plaisir. Elle a permis qu'une vie sociale y perdure et a évité qu'une situation analogue à la banlieue parisienne, ou à d'autres villes du nord du département, ne s'y installe. Elle a en tout cas fait beaucoup plus que de supprimer les vide-ordures, titre de gloire de votre maître dans Votre Logement (organe officiel de Chartres Habitat) de juillet.

Et vos projets...

Mais le plus dangereux pour Chartres, ce sont les projets de votre maître! Il vous a fait croire que la solution était la vente du patrimoine HLM. C'est vrai, certains locataires HLM apprécieraient d'acheter leur logement. En général, ce sont ceux qui habitent en pavillon ou dans un petit immeuble de centre ville. C'est plus rare lorsqu'ils

recherche du profit ? Et croyez-vous que les locataires qui vivent avec 60% des plafonds de ressources pourront acquérir un pavillon ? Pensezvous qu'un banquier leur prêtera de quoi acheter une belle maison à ce gentil promoteur privé? Le locataire moyen, avec ses 1.268,45 € mensuels moyens de revenus, ne pourra rembourser que 380 € par mois. Sur 25 ans et avec un taux de 5%, cela ne lui donne doit qu'à un prêt de 65.000 €. Connaissez-vous les prix pratiqués sur le marché immobilier chartrain? Faites donc le test. Allez voir Aviron, les amis de Gorges, et dites-leur : «je voudrais acheter un pavillon pour 65.000 €». Je suis sûr que vous allez bien les amuser... Non, ces pavillons seront vendus à des investisseurs privés, de type céréalier, qui les loueront en contrepartie d'un loyer deux ou trois fois plus élevé qu'un loyer HLM.

C'est aussi ce qui se passera sur le site des Hauts-Saumons : votre maître n'envisage d'y bâtir que 26 HLM sur 160 pavillons. Plus de 320 familles ont demandé en 2002 un logement individuel à Chatres Habitat, environ 140 nouvelles demandes sont arrivées cette même année mais vous n'envisagez de ne construire que 26 pavillons... Toute votre politique sociale est là!

En engageant la vente des seules réserves foncières encore disponibles sur Chartres, votre maître empêche toute nouvelle construction de logements sociaux. Les jeunes couples qui souhaitent quitter le giron familial, les familles qui se séparent, les «accidentés» de la vie n'auront bientôt comme choix qu'un vieux HLM dans leur moyen ou un logement privé trop cher pour eux. C'est ça, votre défense des locataires ?

Les demandes des vrais représentants de locataires

Et pourtant des solutions existent. Il est possible de promouvoir l'accession sociale à la propriété par la construction neuve : au lieu de vendre les terrains disponibles au privé qui construira et revendra au locataire, Chartres Habitat pourrait réaliser des programmes neufs qu'il revendrait directement au locataire. Certains organismes HLM procèdent déjà ainsi. Soumis aux mêmes règles de construction que le privé, voire parfois à des contraintes plus importants en matière de qualité, les organismes HLM produisent toutefois des logements moins onéreux que les promoteurs privés dont la seule limite en matière de prix est le marché. De même, s'il est légitime qu'un locataire puisse devenir propriétaire de son logement, il faut que chaque opération de vente de logement HLM soit compensée par un nombre équivalent de nouveaux logements locatifs de qualité et à un loyer abordable.

Ces ventes ne doivent pas conduire des familles modestes à une situation de surendettement. Il est donc nécessaire d'imaginer des dispositifs de type «location-vente», ou permettant à une famille de redevenir locataire et de récupérer une partie des sommes versées si elle venait à connaître de graves difficultés financières. Le prix de ces logements, souvent déjà payé grâce aux loyers versés, devrait être inférieur à leur valeur estimée par le Service des Domaines. Il pourrait se situer entre ce prix des Domaines et celui de la valeur d'acquisition actualisée sur l'indice du coût de la construction.

L'organisme HLM doit s'engager sur l'entretien et les travaux réalisés afin que les futurs copropriétaires ne se retrouvent pas avec d'importants et coûteux travaux à réaliser dans les parties communes.

Enfin, l'organisme HLM devrait bénéficier d'un droit de préemption, au prix de cession réactualisé, en cas de revente dans les 10 ans avec plus-value importante. Toutes les associations de locataires, y compris la vôtre, soutiennent ce genre de propositions.

Paillettes et pouvoir ...

Monsieur Brunet, merci d'avoir bien voulu développer votre conception personnelle du rôle d'administrateur d'un Office Public d'HLM; l'ensemble des locataires et vos mandants en particulier comprennent beaucoup mieux désormais ce que voulait dire Jean-Pierre Gorges dans le n°5 de la revue Votre Logement en parlant de Chartres Habitat : «Nous avons un Conseil d'Administration en phase sur les orientations de l'Office...».

Nous ne vous reprochons pas d'avoir adhéré aux idées de Jean-Pierre Gorges. Etre de droite, ce n'est pas honteux et vous avez parfaitement le droit de proférer ce discours. Mais de grâce, n'essayez pas de faire passer des vessies néolibérales pour des lanternes humanistes! Assumez vos choix ! Vous propagez les idées de votre maître. Vous êtes sa caution sociale, une sorte de «compagnon de route». Cette naïveté ne serait pas dangereuse si vous n'étiez censé représenter les locataires au conseil d'administration de Chartres Habitat. Gageons qu'elle vous rapportera ...une place sur la liste Gorges aux prochaines municipa-

avec la collaboration de Yann Le Croulant

PS: En votre qualité d'administrateur de Chartres Habitat, pourriez-vous conseiller au rédacteur du Bilan d'Activités 2002 de suivre un stage «expression écrite» ? Cela faciliterait grandement la compréhension de ce document au demeurant fort instructif.

Petites annonces - Petites annonces -

- **♀** JF ss emploi. BTS et en plus belle, ch père ayant fonction de maire pour obtenir de lui un poste dans une société d'économie mixte. Ecrire au journal.
- Maire de chef lieu de dpt ch place de parking gratuite en • Maire de chef lieu de dpt ch centre ville. Ecrire à la mairie qui transmettra.
- Maire de la 3^{ème} ville d'un dpt français ch avocat. Ecrire au commissariat.
- Maire de la 3^{ème} ville d'un dpt français ch promoteur
- immobilier pour réhabiliter friches industrielles. Ecrire à
- ♣ Maire de la 3^{ème} ville d'un dpt français ch imprimeur pour journal municipal. Ecrire à l'avocat.
- idée pour bouleverser sa ville et pourrir la vie quotidienne de ses administrés. Idées libérales bienvenues.
- ₱ Directeur de cabinet, ex-Action Française, ch mauvaises idées pour son maire.
- Ecrire à Maurras ou à Vichy. **♀** Nous nous
- rencontrés près de la gare. Tu étais automobiliste, j'étais maire. Un regard et tout fut dit. Tu m'as souri. Je t'ai offert des horodateurs. Depuis tu ne viens plus. Où es tu? Mon budget se déséquilibre sans toi. Ecris-moi à la mairie.
- Automobiliste ch place de stationnement non payante. Ne surtout pas écrire à la

Huma

Le 2^{ème} week-end de septembre, les communistes avaient rendez-vous à La Courneuve pour célébrer l'Humain. Quand la planète est à sang et à feu, aller se ressourcer l'instant d'une journée en croisant l'humanité, on ne peut pas dire que ce soit du luxe. Avec à peu près 5 % de l'électorat français pour le PCF, on pourrait penser que la Fête de l'Huma ne fait plus recette. Et bien détrompe-toi camarade! L'Huma réunit au plus large : adhérents, sympathisants, curieux et fêtards impayables, tous sont là pour participer à l'élan festif. Les rues de la ville improvisée pour l'événement ne désemplis-

sent pas du matin au soir, la foule se presse aux concerts, apprécie les spécialités des différents stands régionaux, évalue sa résistance aux attractions foraines, ou fait son marché à l'affût de l'affaire du siècle! Sous les bruits de l'enthousiasme général, la bête gronde! La Fête de l'Huma serait-elle rongée en son sein par le grand capital? Toute cette mise en scène ne cacherait-elle que le sordide renflouement des caisses du parti ? Bien sûr, les jeunes sont là, mais la plupart sont plus attirés par la musid'un

Youssou n'dour que par le discours enflammé d'un Robert Hue. Les touristes s'imprègnent d'ambiance sans vraiment chercher à s'investir plus

dans la lutte. Les différents débats n'attirent la foule qu'en cas de forte pluie ou de présence du patron de la CGT Bernard Thibaut. Les Humains fument, boivent et achètent mais combien pensent? Mille pardons Camarade! Tu dois me trouver bien pessimiste, mais je n'oublie pas cette merveilleuse idée qu'ont eue nos anciens de souhaiter, l'espace de trois jours et trois nuits, faire partager le modèle communisme au plus grand nombre. Rien n'est parfait dans ce bas monde et je crois qu'il faut continuer à garder une place, un week-end de septembre, à la Fête de l'Huma. Un jour peut-être, il sera possible d'espérer un monde plus humain.

Solferino

Ca dépasse les bornes!

En demandant un droit de ré- choisir un livre dans une liste de dernisée de l'arroseur arrosé.

prouve rien.

⇒ Pétitions. Liste de pétitionnaires ⇒ Palais de justice. Notre adjoint, listes de contestataires ?

mentaire par rapport à ce qui existe était un enfant au paradis. actuellement en matière de lecture \Rightarrow une bibliothèque? Car enfin, entre lais...

ponse au Nouvel Observateur, la titres et avoir la possibilité de feuille-Mairie de Chartres a ouvert la ter le document, de vérifier s'il corboîte à gifles. Elle a même inventé un nouveau concept, le droit de réponse qui tue ...celui d'autres sur le même sujet qui vous intéressent davantage, bénéficier du conseil d'un bibliothécaire, il est qui le formule, une version mo- facile de constater la différence de service rendu. Et puis où est le service supplémentaire pour les habitués ⇒ Subvention municipale à l'hôpital qui viennent consulter quotidiennede Bethléem. Franck Masselus es- ment la presse (gratuitement, c'est sayant de justifier le trajet labyrinthi- vrai, un scandale !), pour les usagers que de la subvention municipale qui viennent consulter Internet à l'hôpital de Bethléem se fait sèche- (gratuitement aussi, ça devient une ment contrer par le Nouvel Obs' qui mauvaise habitude!) et pour les enprésente un calendrier des opérations fants qui viennent seuls à la bibliofort différent avec des dates et des thèque parce qu'elle se trouve à leur chiffres précis taillant en pièces l'ar- porte? Non décidément, il est des gumentation de l'élu. A trop vouloir affirmations qui ne nous convainprouver, c'est bien connu, on ne quent pas. Et nous ne pensons pas être bornés pour autant.

contre la possible fermeture de l'é- Robert Boulanger, qui n'est pas des cole Francine-Coursaget, liste des nôtres, s'irrite d'un détail : le Nouvel pétitionnaires contre la reprise en Obs' a employé le terme «maison» mains par la Ville de la MPT du de justice au lieu de «palais de jus-Pont-Neuf... Et que pense la CNIL tice». Et pourquoi pas «maison du (Commission nationale de l'informa- peuple» pendant qu'on y est? Pourtique et des libertés) de toutes ces tant, de nombreux Chartrains d'un âge certain ont découvert, enfants, le cinéma à la «Maison du peuple» rue ⇒ <u>Les bibliothèques</u>. Affirmer qu'en du Pot Vert grâce à ses séances du consultant dans une maison de quar- jeudi après-midi. Je vous parle là tier une borne télématique permettant d'un temps que les moins de vingt l'accès au catalogue de la future médiathèque, les habitants dudit quartier dommage car, pendant une heure et bénéficieront d'un service supplé-

Mais trêve de digression publique à Chartres, c'est soit faire nostalgique. Pour le futur proche, preuve d'un humour à toute épreuve, nous sommes nombreux à souhaiter, soit n'avoir jamais mis les pieds dans pour notre ville, un bon coup de pa-

Athout Haleur

Polémique autour de la construction d'une piscine olympique

Chatel répond à Gorges

Le 5 juillet dernier, JPG a embarqué la Communauté d'Agglo dans la construction d'une piscine olympique. Lui et certains de ses amis de droite ont vertement critiqué la position d'abstention de Jean-Jacques Chatel, maire de Mainvilliers et chef de file de l'opposition de gauche au sein du Conseil Communautaire. Celui-ci explique sa position à L'Aiguillon.

L'Aiguillon : qui est à l'origine du projet ?

Jean-Jacques Chatel: le président de l'agglomération. Une anecdote (révélatrice) à ce sujet : en novembre dernier, lors de l'assemblée générale du club nautique des Vauroux, j'ai entendu le vice-président délégué aux sports (le Lucéen Jackie Plault) expliquer qu'il serait probablement impossible financièrement de construire un bassin de 50 mètres. J'ai découvert le lundi dans l'un des journaux locaux une interview du président Gorges annonçant la réalisation d'un complexe aquatique avec un bassin de 50 mètres ...

Dans quelles conditions le suivi et le débat sur le projet se sont-ils déroulés ? Une commission a-t-elle travaillé sur le sujet ? Quels membres ?

JJC: en fait, une «sous commission» formée de quatre membres (dont M. Plault) a été créée et s'est réunie deux fois (le 17 octobre pour présentation du diagnostic et le 12 mars pour celle des scénarios de faisabilité). J'ai pour ma part eu connaissance de ce dossier par Frédéric Pigeard (élu mainvillois membre de cette «sous commission»). Trois ou quatre autres membres de la commission sports ont également eu une présentation des trois scénarios envisagés lors de la réunion du 25 mai. Avec un projet d'une telle ampleur, nous estimions nécessaire de demander leur avis aux élus mainvillois (ce qui était prévu pour début septembre) et nous pensions qu'une prospective financière de notre intercommunalité intégrant cet investissement et son fonctionnement serait examinée en commission de finances. En fait, nous avons appris en recevant l'ordre du jour du Conseil Communautaire du 5 juillet que nous aurions à nous prononcer ce jour là sur ce projet.

Quelles sont les principales zones d'ombre du dossier ?

JJC: en fait, on ne connaît pas le montant total des travaux. Quels travaux seront réalisés sur la piscine des Vauroux ? Y a-t-il une réelle volonté de maintenir à terme deux pôles aquatiques sur l'agglomération? Par ailleurs, aucun débat n'a eu lieu sur les cinq options proposées dans le nouveau complexe aquatique (fosse à plongée, fosse à plongeons avec plate forme, toboggan, centre de remise en forme activités « sèches », bassin ludique extérieur). Autre interrogation : ce projet ne va-t-il pas interdire pendant de nombreuses années toute autre réalisation communautaire (à caractère culturel par exemple)?...

A ton avis, pourquoi une telle animosité par rapport à ton abstention?

JJC: tout d'abord, il ne s'agit pas de mon abstention mais de celle de Dominique Edmond dont j'avais le pouvoir le 5 juillet. Pour ma part, étant coordonnateur des élus de gauche de l'agglomération, j'ai voté en faveur de ce projet (malgré mes réticences !) dans la mesure où c'était la décision de la majorité de mes collègues. La réaction du président Gorges et des élus qui ont cosigné la lettre adressée aux journaux est pour moi révélatrice du fait que le premier ne supporte aucune contradiction (ce qui n'est pas nouveau mais inquiétant pour la démocratie et donc pour notre agglomération) et que les seconds apportent leur soutien au président de façon inconditionnelle (ce qui est tout aussi inquiétant!).

Bethléem

Voila comment JPG réécrit l'Histoire...

Le Votre Ville n°32, de septembre 2004, revient sur l'affaire vaseuse de la subvention offerte par la Ville de Chartres à sa sœur jumelle de Bethléem. «Sur l'initiative du maire de Chartres», écrit-il, le conseil municipal avait voté en mai 2002 une subvention de 7.622 euros pour l'envoi de médicaments dans la ville palestinienne. Le journal de propagande gorgienne informe que l'argent est arrivé à l'hôpital de la Sainte Famille de Bethléem fin juillet ...2004. Comme le dit - non sans ironie - Régis Koetschet, consul général de France à Jérusalem, voilà une «action de coopération médicale qui témoigne de la vitalité de la relation de solidarité entre les villes de Bethléem et Chartres»...

En vérité :

- Ö 7 622 € ont bien été votés le 30 mai 2002, mais...
- © Ce n'est pas une initiative du maire, mais la reprise à son compte d'une idée de Françoise Brocard, présidente à l'époque du jumelage Chartres-Bethléem,
- O Nous avons fini par savoir que l'argent avait été viré au début de l'été 2002 à l'hôpital de Chartres, pour être transformé en médicaet acheminé Bethléem. Malheureusement,
- comme destiné à Bethléem, car confondu avec une autre subvention pour le ...Sénégal, donc non géré comme initialement prévu par le vote du 30 mai 2002 ; c'est pourquoi personne ne retrouvait trace de cette subvention!
- 😊 le vote du 30 mai prévoyait l'envoi de médicaments et non d'argent, l'ONG «pharmaciens sans frontières» qui a été sollicitée dans cette affaire, en a attesté.
- 😊 Les réponses du maire aux questions de Françoise Vallet, conseillère municipale d'opposition, au cours du
- versement n'avait pas été identifié CM du 19 février 2004 ne sont pas évoquées : elle lui demandait pour la 2ème fois depuis 2002 où en était la subvention. Il affirmait alors : «c'est fait»; or, d'après tout ce qui précède, on voit bien, au contraire, que RIEN n'était fait ce jour-là, car l'argent était toujours dans les caisses de l'hôpital.
 - Conseil municipal du 27 mai 2004, le maire renchérissait : «l'opération est terminée». On voit bien encore que RIEN n'était fait, puisque l'argent n'était toujours pas parti de Chartres.
 - Actuellement, nous sommes à attendre les justificatifs d'achats de matériels, puisqu'il ne s'agit plus de «médicaments envoyés» comme prévu en mai 2002. Si elle semble en bonne voie. l'opération n'en est pour autant pas encore terminée.
 - Obs', dans le dossier spécial sur Chartres, avait bien senti qu'il y avait là un sujet sensible. D'autre part, la question reste entière : que serait devenue cette subvention si Françoise Vallet n'avait pas insisté pour connaître l'aboutissement de l'affaire ? Cet incident démontre-t-il qu'il faut assurer un suivi systématique de TOUTES les subventions pour vérifier la bonne utilisation de l'argent public? En final, nous ne pouvons que nous réjouir qu'une aide soit ENFIN parvenue à l'hôpital de Bethléem, et nous souhaitons qu'il en soit fait bon

L'Aiguillon



Salades comachiennes

Révisionniste. Lors du Conseil Communautaire d'Agglo du 20 février 2004, JPG avait justifié le choix de Chartres Métropole comme nouvelle appellation de l'agglomération par cette phrase : «Vous savez que Chartres au X^{ème} siècle, c'était la ville pratiquement la plus importante de France (...) regardez un peu l'histoire. Nos archéologues aujourd'hui nous le démontrent» (PV, page 59). A prendre ses désirs pour des réalités, voilà que notre grand homme - dont certains se demandent tout de même s'il est à la hauteur - sombre dans le révisionnisme historique.

Ça goutte fort! Depuis que JPG est au pouvoir, jamais les gaspillages dans le réseau d'eau potable géré par la Communauté d'agglomération n'ont été aussi colossaux. En 2003, à cause des fuites et des vols, 1.930.030 m³ d'eau ont disparu dans la nature (26,54% de l'eau distribuée, contre 22,12% en 2001)! Si l'on facture le m³ au prix ordinaire de trois euros payé par les ménages, la douloureuse atteint 5,8 millions

Histoire d'eau. Les deux gros chantiers comachiens sont clairement identifiés. Au total, ils coûteront en investissement la bagatelle d'une centaine de millions d'euros : une nouvelle station d'épuration (celle de Lèves se meurt) et un complexe piscine/patinoire sur le site de l'ex-base 122.

Impérieux stratège s'inquiétant pour le remplissage de son futur parkina-géant

Un p'tit Gorgeon?

Depuis 2002, le député Jean-Pierre Gorges a signé 70 propositions de loi, tandis que d'autres en ont parrainé près du double. L'une d'elles intéressera les petits commerçants puisqu'elle est favorable à l'ouverture des commerces le dimanche. L'argumentaire parlementaire vaut le détour : «L'ouverture dominicale des grands magasins génèrerait naturellement de l'activité dans les quartiers avoisinants». Quand on sait que les grandes surfaces sont implantées en périphérie des agglomérations, les commerçants des centres villes apprécieront. «L'ouverture le dimanche permettrait de concurrencer le commerce par Internet». Comme si le web était l'inventeur de la vente par correspondance! «Créations d'emplois, augmentation sensible des revenus et ouvrir au moment où les salariés ont le plus de temps pour consommer» (sic) semblent les derniers arguments chocs voire choquants auxquels notre édile

Ses autres préoccupations : lutter contre la polygamie, créer un observatoire de l'immigration, supprimer les droits de succession (deux propositions), maintenir la continuité des services publics en cas de grève (cinq, une obsession!), permettre aux candidats conseillers généraux et conseillers municipaux de recueillir des dons déductibles, la vidéosurveillance, renforcer les garanties des redevables dans les procédures de recouvrement des cotisations sociales, moderniser la fonction publique, la possibilité pour les associations de contribuables de se constituer partie civile en cas de détournement de fonds publics (JPG au service de l'Adicca, on se pince pour y croire!), la circulation et le stationnement des nomades... Ne manque plus que la loi pour venir en aide aux viticulteurs autorisant de se siffler un Gorgeon. Mais attention : l'abus de Gorgeon peut être dangereux pour la salubrité publique...

Philip Lafeuil



- SDF. Olivier Laurans, l'adjoint à sa Sécurité, ne veut pas payer le stationnement de sa caisse municipale devant son boulot à l'office départemental HLM (OPAC), rue Chanzy. Depuis son expulsion du parking de l'Hôtel-Dieu, il annexe sans vergogne celui devant l'immeuble qui abrite la Cotorep et l'inspection du Travail... Quand le gardien le vire, il squatte la rue de Reverdy, à la recherche d'une nouvelle planque, et sans titre de paiement évidemment...
- Edwige Morland. L'ex-pédégère de l'Imprimerie de l'Indre, collabore depuis le printemps au développement de l'imprimerie Chauveau, installée au Coudray. Bah, l'important dans ce métier, c'est le carnet de clientèle... Tout de même, L'Aiguillon salue le courage du patron de recourir aux services de cette dame sachant comment celle-ci a coulé sa boite d'Argenton...
- Vacherie. Dans son édition du 15 septembre, La Rep' a sorti une sacrée vacherie à l'adresse de Jamal Elgani, le juriste embauché en mai dernier par Morland pour remettre de l'ordre dans sa gestion municipale chienlitesque. Musenval présente fielleusement l'homme comme un «collaborateur» du maire. A l'heure qu'il est, notre fonctionnaire territorial préféré doit avoir adressé au directeur de publication de La Rep' une citation pour diffamation devant le tribunal
- Totale(ment) naïfs. Morland et ses affidés seraient capables d'avaler n'importe quoi. La «friche Total», que la Ville veut racheter pour construire un complexe multisports ne serait pas ou peu polluée. Pourtant, le démantèlement récent de la station à essence chartraine de la place des Epars a nécessité de creuser à une profondeur impressionnante pour enlever la terre contaminée. Sans oublier la mésaventure survenue cet été lors de la démolition d'anciens garages municipaux lucéens : il a fallu tout arrêter à cause de
- A la moulinette. L'Aiguillon a une pensée pour Josiane Bureaux (ex-Gauthier) qui quitte la région pour se ressourcer. Ces deux dernières années, l'ex-conseillère municipale de l'équipe Morland a été passée à la moulinette et presque brisée par certains de ses anciens «amis», qui ont ainsi voulu lui faire payer sa dissidence.
- Gabegie sécuritaire. Dernièrement, des sauva-

geons ont volé une voiture qu'ils ont ensuite incendiée le long du centre social Robert Doisneau. Sans l'intervention rapide des pompiers, le pire aurait pu se produire... Pourtant, d'après Morland, tout va bien. Et à tous ceux qui prétendent le contraire, il répond par une phrase rituelle: «Un audit sera réalisé». En attendant, livrons-nous à un audit du surcoût de la police municipale: un car police secours «Jumper», une Clio équipée radio, une Clio pour l'adjoint à la Sécu (qui s'en sert pour faire «Pin Pon» et pour son boulot perso), deux Kangoo dont un équipé pour la brigade canine, deux motos BMW, 19 policiers municipaux en place ou à venir, 19 postes de radios plus ceux des véhicules et un poste fixe, une vidéo surveillance, et l'apothéose est encore à venir : un hôtel de police municipal frisant le million d'euros... Pour quels résultats? Les problèmes demeurent : deux



véhicules incendiés rue François Foreau à coté du centre Robert Doisneau pendant l'été, un éclairage public saboté, des personnes âgées agressées dans le tunnel de la rue de Bruxelles et aux alentours. Morland est incapable d'aider ces jeunes désœuvrés à trouver du travail ; si c'était le cas, sûr qu'il y aurait moins d'incidents dans nos quartiers. Qu'a-t-il fait pour l'emploi à Lucé à part fermer l'antenne ANPE dès son arrivée à

• Pas si «neu-neu». Fournisseur de l'Office départemental HLM (OPAC 28) en imprimés et fournitures de bureau, Jacques Morland a cessé de l'être après son élection fin 2001 à la présidence de l'OPAC. Morland n'est donc pas si « neuneu » qu'il a voulu le laisser croire lors de son procès du 28 juin quand il disait qu'il ne savait pas qu'il n'avait pas le droit de faire imprimer le magazine Lucé Info par son entreprise fami-

- Marchands du Temple. Vendredi 1er octobre après-midi, des agents commerciaux de la GMF ont investi le hall de la mairie pour promouvoir leurs produits d'assurance auprès des usagers du Service Public. La Maison Commune transformée en centre commercial avec la bénédiction de la bande à Morland, heureusement que Jésus n'était pas dans le coin...
- Douloureuse. D'un côté, deux fonctionnaires municipales, Annick Chauveau et Michèle Le Normand, sont traînées dans la boue par Morland. De l'autre, la Ville assure Jamal Elgani de sa protection dans le procès en diffamation que ce dernier intente à L'Aiguillon (audience le 29 novembre). Que les Lucéens ne se rassurent pas : ils casqueront dans les deux cas...
- Tête basse et mains sales. Branle-bas de combat pour Morland avant le CM du 30 septembre. Motif: l'examen par le Conseil du projet de délibération présenté par l'opposant Claude Joly qui demandait que la Ville engage des poursuites civiles contre le maire pour obtenir réparation du préjudice subi par la collectivité à cause des affaires de prises illégales d'intérêt «Lucé Info» et «Moulin de Cloyes». Le maire redoutait un vote à bulletin secret. Aussi a-t-il fait pression pour que le vote se déroule à main levée. De fait, les membres de sa majorité manquent tellement de courage qu'ils ont encore préféré se coucher devant le chef de meute. Même les trois élus du Front National, c'est dire...
- Mata Hari. Yvette Baraton, ancienne adjointe à la Culture sous Fernand Mira (maire radical de gauche entre 1995 et 2001) et démissionnaire du Conseil Municipal au printemps 2001, veut néanmoins donner un nouveau départ à sa carrière politique. Ce pourquoi, en toute logique, cette égérie de la gauche lucéenne fréquente aujourd'hui les cercles locaux de l'UMP...
- Harcèlement. Le 21 septembre, la lettre ouverte de l'opposant municipal Claude Joly qui accuse Morland d'entretenir les dysfonctionnements de la médiathèque George Sand a fait le même effet que l'utilisation d'une bombe au napalm de 500 kg pour ouvrir une boite de raviolis. Pour se venger, le maire s'est juré d'avoir la peau de la directrice Annick Chauveau, le bouc émissaire idéal.
- KO. Jamal Elgani a reçu l'énoncé de la condamnation de Morland comme un direct du droit sur le pif. On l'a vu quitter le palais de justice la tête basse, en compagnie de l'avocat pénaliste de son patron. Bizarre pour quelqu'un qui affirme être complètement étranger au dossier...

Les Lucéens ont mal à leur médiathèque...

La médiathèque George Sand ne peut plus assurer sa mission de service public culturel aux habitants. A cause de la mauvaise gestion des élus morlandesques qui rechignent à la doter d'un personnel en nombre suffisant. Florilège des protestations des Lucéens, relevées sur le cahier de doléances.

«Pourquoi ces heures d'ouverture restreintes ?», «Donnez-nous les moyens d'accéder à la culture...», «Il ne faut pas oublier qu'un lecteur et un auditeur, c'est aussi un citoyen et qu'il exprime son mécontentement par les urnes... Vive les impôts utiles !», «Quel dommage et quel gâchis... La culture doit rester accessible à tous», «Voilà où mène le libéralisme. Un homme qui s'instruit devient dangereux pour le pouvoir en place...», «C'est honteux de ne pas embaucher du personnel pour animer cette belle médiathèque», «.. cette médiathèque qui ne sert à rien... Les enfants sont déçus de ne pas pouvoir en profiter», «Quel dommage de trouver porte close», «J'ai honte d'être Lucéenne et je ne comprends pas votre gestion qui ne permet pas de faire fonctionner un si merveilleux endroit. Pourtant, je paye suffisamment d'impôts...», «Bientôt ne sera ouvert que l'accès aux toilettes...», «Inadmissible, c'est le seul mot qui vient à l'esprit, la mairie prend vraiment les gens pour des imbéciles !!», «Comment faire quand on vient emprunter en même temps à l'espace adulte et à l'espace enfant? Il faut venir deux fois! Bravo l'équipe municipale!», «Service public n'est pas service réduit !!», «On se sent frustré, berné. On ne comprend pas...», «Ce problème de personnel est une question de volonté politique, d'investissement que se doit de régler une municipalité», «Quelle honte, tant de pub partout pour une médiathèque où l'accès est plus que limité», «Si vous cherchez des gens compétents pour occuper les postes vacants, il y en a plein les ANPE. Faites vite», «Ce n'est vraiment pas la peine de construire une si belle médiathèque avec de si importants impôts locaux et fonciers sur Lucé si ses habitants ne peuvent en profiter... Que fait la municipalité ? Attention aux prochaines élections...», «Quelle honte! .. cela reflète bien la politique de la mairie de Lucé. Que de tralala souvent !!! ...pour en arriver là...».



Papy Plault

(Gospel sur l'air de Mamie Blue, par Nicoletta)

Lors du Conseil Municipal Papy, à t'voir tu nous fais mal Il est à peine 20 heures et demie, tu es déjà presque endormi Présentement c'est la panique

A pantoufler tu es rej'té, même avec ceux de l'UMP Oh Papy, oh Papy, Papy Plault, oh Papy Plault! (bis)

Déjà trois ans à la mairie Pour l'emploi et l'économie Tandis que tu roules en BM, pour l'chômeur, toujours la bohême Que dire de Chartres Métropole Tu représentes le disque obole A voir ton impétuosité, t'es pas prêt d'être médaillé

Oh Papy, oh Papy, Papy Plault, oh Papy Plault! (bis)

Avec tes amis politiques

Paraît même qu'en ta belle mairie ''aurait pas mal de rififi Pas facile de tenir ta troupe, tout l'monde y veut de la bonne soupe Mais Papy, t'es Jackie le Grand Allez, allez, serrez les rangs Las, fier Jackie le Conquérant, tu lorgnes aussi sur l'bois dormant Oh Papy, oh Papy, Papy Plault, oh Papy Plault! (bis)

Avec tes airs de paroissien T'as bien roulé les Lucéens Promesse et programme non tenus, tu as perdu toute ta vertu Entends bien mon conseil: raccroche, Car désormais ton heure approche

Il te faudra sans coup férir bientôt de la mairie partir Oh Papy, oh Papy, Papy Plault, oh Papy Plault! (bis)

L'nouveau Conseil Municipal Te souhaite plein de siestes royales Bronzant sur du sable tout blanc ou même sur un tapis d'Orient Jackie le Grand, très Conquérant Papy sublime incompétent

Oh Papy, oh Papy, Papy Plault, oh Papy Plault! (bis)

Tu peux à présent sans rougir prévoir de complèt'ment dormir

44ème Café Politique (02/10/04)

Quels choix énergétiques pour demain?

cede _dune courte tête_

dérant, bien sûr, les réserves disponibles, mais aussi en tenant compte de la se désengage du nucléaire, nous, on accélère : on se lance dans une troilourdeur des reconversions, lorsque nos sociétés passent d'une sième génération de centrales, «l'EPR» (European Pressurised Reactor), source d'énergie à une autre. Lorsque les experts annoncent 45 années de afin de boucher le trou, le temps que la suivante soit prête en 2050. Et réserves connues de pétrole (accessibles, et au rythme de consommation comme les autres pays se débarrassent de leur plutonium militaire, de leurs actuel), il ne faut pas s'étonner de voir germer des tas de modèles révolu- déchets civils, nous, on accueille tout ça. Très cher : on est les meilleurs, tionnaires au Salon de l'Auto : voitures électriques, biocarburant, moteur à vu qu'on est les seuls... hydrogène, à l'eau ou au coca-cola. Aucun phénomène de mode : on prépare le terrain, on se place déjà sur les marchés, pas folle, la guêpe!

Qu'en est-il de l'espérance de vie des autres énergies fossiles ? Charbon: 240 ans, gaz naturel: 80 ans, uranium: 240 (merde, tant que

Une nouvelle miss EPR

son tître à Miss Flamanville.

ça ?!). Ces chiffres sont bien sûr évolutifs et tributaires de l'accessibilité, donc de la rentabilité : il y a tout ce qu'il faut sur la lune, mais cela reviendrait trop cher à exploiter.

240 ans. On a le veut dire qu'il n'y a pas

temps d'en profiter. Mais après ? Et là, on se tourne du côté des énergies renouvelables sans attendre 240 ans (on a commencé par là, d'ailleurs) : c'est quand même illimité, gratuit à la source, et propre. Gratuit à la source, cela

besoin de creuser ; avec le soleil et ses produits dérivés (végétal, éolien, hydraulique et solaire), il faut juste être bien placé, et être patient. Et trouver le truc pour le convertir facilement en énergie exploitable et efficace.

C'est donc un peu aléatoire. Sauf que, techniques modernes aidant et crises des cousins fossiles contribuant, ca fait plus que pointer son nez. comme solution collective. Voir nos cousins européens, lesquels prennent une sacrée avance dans ce domaine. Alors pourquoi pas nous ?

Nous, la France, on est toujours plus futés que les autres : sur la lancée de notre force de frappe, nous avons développé une industrie nu-

our demain et après-demain. En la matière, il s'agit cléaire de pointe, poussé au tout-électrique (41,5% de notre énergie contre de faire des choix pour 50 ans, voire plus. En consi- 9,5% aux USA ; dont 85% à partir du nucléaire). Tout le monde en Europe

Incontournable nucléaire?

Qu'en a dit Jean Moreau, président de la Fédération de l'Environnement d'Eure-et-Loir, intervenant à ce Café

Po ? 1. On ne peut pas balayer le nucléaire. 2. On n'a pas de solution de rechange valable actuellement. 3. L'EPR est la solution jusqu'en 2050. 4. Le nucléaire est rentable. 5. Il ne faut pas le diaboliser.

Méconnaît-il ses inconvénients S'il ne s'est pas, faute de temps, étendu sur la dangerosité quotidienne de cette industrie - pollution, incidents, Tchernobyl français possible, transport, terrorisme, prolifération de l'arme nucléaire, il s'inquiète de la question des déchets (à cause de leur dangerosité sur plusieurs milliers d'années), du démantèlement futur des centrales (avec le risque de le voir sous-traité par le privé), ainsi que de l'absence totale de débat en France sur ces questions-là.

Jean Moreau préconise, outre d'économiser notre consommation, de diminuer la part d'électricité («Le chauffage électrique est une aberration»). Parallèlement, il s'inquiète du tiers de la population mondiale privé d'électricité («Il ne faudrait pas qu'ils suivent notre mauvais exemple»).

Le nucléaire est là, certes. Faut-il pour autant s'y résigner ? Je ne le pense pas. Si la bataille d'un débat national est incontournable, elle doit forcément mener à une sortie radicale du nucléaire, parole de simple citoyen. On appellera le spécialiste pour qu'il nous y aide.

Dimitri Keltchewsky



Après le massacre de Beslan ...

a prise d'otages la plus meurtrière de L'l'histoire, dans l'école n° 1 de Beslan, en Ossétie du Nord, a non seulement rappelé avec fracas la réalité de la guerre en Tchétchénie et ses répercussions dans tout le Caucase, mais aussi déclenché un dangereux processus de radicalisation du pouvoir autoritaire du président russe Vladimir Poutine. La légitime compassion pour les victimes de Beslan a occulté dans les reportages l'horreur de vivre en Tchétchénie.

Comment vit-on à Grozny?

Pas une radio, pas un communiqué pour dénoncer, par exemple, le ratissage d'un village au lendemain de «l'élection» du nouveau président, Alu Alkhanov, au cours duquel tous les garçons de 10 à 25 ans ont été arrêtés ; aucun n'a reparu. Plus que jamais, les forces russes font de ce pays une terre interdite, quadrillée et verrouillée. A son retour de Grozny, mi-septembre, la documentariste Mylène Sauloy, auteur de nombreux films sur la situation engendrée par la guerre russe, témoignait de l'épuisement et du désespoir total de la population : plus personne, là-bas, ne demande plus aux étrangers de témoigner de ce qu'est la vie en Tchétchénie, puisque l'Europe, l'Occident, sont sourds.

Les membres des associations telles que le Convoi Syndical ou Medina, qui avaient, par leurs voyages fréquents, mis en place de vrais réseaux de solidarité, s'inquiètent d'avoir à trouver d'autres bases que Nazran, en Ingouchie, et Vladikavkaz, en ... Ossétie du Nord. Médecins sans Frontières s'est replié jusqu'à Naltchik, en Kabardino-Balkarie : c'est très loin, ce qui augmente les risques et difficultés de tous ordres.

Quelle riposte politique de Moscou?

Presse et télévision sont soumises à une censure accrue ; présentateurs et rédacteurs en chef ont été «démissionnés» pour avoir trop scrupuleusement relaté les événements de Beslan. Le journal Novaïa Gazeta, le plus indépendant du pouvoir, est en sursis, et la journaliste qui en est l'enquêtrice la plus déterminée et la plume la plus incisive, Anna Politkovskaïa (voir L'Honneur perdu de la Russie), a été empoisonnée avec

du thé dans l'avion qui l'emmenait en Ossétie ; rapatriée à Moscou, elle paie de sa santé son obstination. Quant à l'autre bête noire du Kremlin, le reporter Andreï Babitski, il a lui aussi échoué à se rendre à Beslan, car il a été arrêté pour «hooliganisme» à l'aéroport (durant la première guerre, Babitski avait tâté des camps de

premier chef la Géorgie, mais aussi un pays comme la Lituanie (désormais européenne) en raison d'un site web pro-tchétchène! Même les ministres tchétchènes en exil (en Grande-Bretagne, en Scandinavie) se sentent dans la cible des services secrets russes.

Si l'on joint à ces menaces d'autres si-



torture russes en Tchétchénie ; libéré, il n'avait eu de cesse d'alerter l'Europe, et ne cachait pas l'amertume que lui inspirait l'indifférence de l'Occident).

Les défenseurs des droits de l'homme, déjà exposés à toutes sortes d'abus (enlèvements. tortures), tombent désormais sous le coup de la loi russe «pour contrer l'activité terroriste».

La prise d'otages de Beslan fournit aussi l'alibi pour un tour de vis dans toute la fédération de Russie : par décret présidentiel, les gouverneurs régionaux seront désormais désignés par Vladimir Poutine (et non plus élus au suffrage universel), ce qui a eu pour effet immédiat de ...grossir les rangs de Russie Unie, le parti du président!

Vis-à-vis de l'extérieur, imitant la Maison Blanche, le Kremlin annonce des «frappes préventives» partout où seront suspectés des agissements terroristes anti-russes ; est visée au gnes de la susceptibilité de la Russie, qui qualifie de «blasphème» toute critique de la guerre de Tchétchénie, les récentes révélations de l'enquête menée sur l'intervention des forces russes dans l'école de Beslan (ce n'était pas une réaction plus ou moins improvisée, mais bel et bien un assaut décidé en haut lieu, au grand dam des médiateurs volontaires russes, ingouches et tchétchènes), les relations troubles entre les services secrets russes et le terroriste tchétchène Bassaïev, toujours épargné, le tableau est complet de la mauvaise foi d'un Etat, pour ne pas dire de ses mensonges éhontés.

Oue dit-on en France?

Le gouvernement est fidèle à sa ligne de la coopération économique avec les Russes, et soutient ses partenaires dans l'épreuve. Les Républicains et chevènementistes approuvent avec

vigueur la «realpolitik» de Poutine, tout au plus accusé de «mal gérer» la situation en Tchétchénie. Lors de la conférence donnée à Chartres le 11 septembre dernier, le journaliste Jean-François Kahn a doctement expliqué que la politique du Kremlin dans le Caucase est le dernier rempart contre l'islamisme, raison pour laquelle il faut laisser la Russie défendre ses frontières

Un tel raisonnement ne fait pas seulement fi de dix ans de guerre néocoloniale et de chaos savamment entretenu par les Russes ; il veut ignorer que c'est la guerre qui a déclenché l'infiltration wahhabite dans une population qui est de confession soufie, modérée, et que ce sont les crimes impunis de l'armée russe qui ont jeté dans les filets des activistes terroristes jusqu'aux femmes tchétchènes. Cette thèse est incompréhensible, émanant de ceux-là mêmes qui luttent contre le «droit d'ingérence» américain en Irak et dénoncent la torture et les exactions commises par l'armée d'occupation.

Aujourd'hui, en France, les Tchétchènes qui frappent à la porte ne sont pas les bienvenus, quoi qu'ils aient subi. On applique fermement la convention de Dublin (retour obligé dans le premier pays européen où le réfugié a été enregistré, même si cela doit entraîner la séparation des familles), on maintient en centre de rétention, on réduit les délais de constitution des dossiers pour l'OFPRA, on renvoie même des Tchétchènes à

La multiplication des actes terroristes en Russie et dans le Caucase transforme donc «le pire du pire» (selon la formule de la journaliste Sophie Shihab) en une course à l'abîme, sur fond de scepticisme généralisé en Europe. Les crimes commis par les preneurs d'otages et les pirates de l'air sont si insupportables qu'ils finissent par rejaillir sur ceux au nom desquels ils sont perpétrés, quand bien même leurs représentants légitimes (les indépendantistes modérés, dont Aslan Maskhadov, seul président élu légalement, en 1997) les condamnent. Seuls les dirigeants des pays démocratiques ont le pouvoir de mettre fin à pareil amalgame : on a désormais la certitude qu'ils n'y consentiront que poussés par les citoyens.

Chantal Vinet

Amnesty International organisera une manifestation à Paris, le 6 novembre

«Tchétchénie : chronique d'une mort annoncée»



«Les Américains ont perdu la guerre»

citoyenne de la région chartraine (ARCHE), prési- illuminés de la secte des Assassins, qui semèdée par Mathieu Brétillard, organisait un débat rent la terreur au Proche-Orient à l'époque des consacré à l'Irak, sur le thème : «Droit d'ingérence, Croisades franques, entre les XIème et XIIIème sièdroit du plus fort ?». A la tribune, Jean-François Kahn, le général Henri Paris et le réfugié politique algérien Mohamed Sifaoui ont condamné l'interven- regrettable à propos de la Tchétchénie : il ne tionnisme militaire américain.

our le patron de *Marianne*, la guerre en Irak n'a rien à voir avec les attentats du 11 septembre 2001 dans la mesure où elle avait été mocratie recule aujourd'hui, de la même façon que le socialisme soviétique ne s'était pas remis rébellion du cœur des villes. Un seul point l'Irak dans trois ans... «positif» selon JFK: à cause de l'Irak, ils ont perdu, et pour longtemps, leur force de dissuasion militaire.

deux parties se nourrissent, et l'Amérique se comporte uniquement comme une force d'occuen communication : «regardez les images, martèquoi nous devons mourir en martyr. Nous avons citoyens américains à voter contre ...Bush. le droit de nous faire exploser !». Ils rêvent d'une guerre de civilisation contre les «mécréants»;

Samedi 11 septembre, l'association républicaine et certains s'identifieraient même aux membres cle. Sifaoui achève son propos sur un dérapage faudrait pas qu'elle obtienne son indépendance, sinon elle deviendrait un pays islamiste. Les résistants tchétchènes à l'occupation russe depuis 200 ans apprécieront...

Il revient au général Paris de porter l'estoplanifiée avant. La catastrophe, c'est que la dé- cade contre l'impérialisme américain. Les attentats du 11 septembre 2001 ont marqué la fin du mythe de l'invulnérabilité des Etats-Unis. Quelle de la répression des manifestations populaires à histoire pour moins de 3.000 morts à côté des Berlin-Est en 1954, à Budapest et Gdansk en victimes des bombardements de Coventry et de 1956, à Prague en 1968. Pour tout le monde Hambourg pendant la 2ème guerre mondiale! musulman, notre modèle de civilisation est devenu l'oppresseur en même temps que le symbole d'Irak s'inscrit dans une phase de la guerre du de la barbarie. De fait, les Américains bombar- pétrole. Les Américains ont d'ores et déjà perdu dent à l'aveuglette, massacrent des milliers d'in- la guerre, leur armée est en décomposition, a un nocents, torturent et manifestent des penchants niveau d'instruction très faible, est composée de racistes. Le mal est fait : plus aucun Irakien n'as- plus en plus d'étrangers qui s'enrôlent seulement pire à la démocratie. Et le pire est encore à venir pour acquérir la nationalité. Et de parier sur «la pour les Américains qui ont échoué à déloger la fin de l'empire romain» et sur l'évacuation de

Gérard Leray

Typologie de l'ingérence. Le droit d'ingérence Mohamed Sifaoui renchérit : «Ben Laden n'existe pas formellement dans le droit international. s'est transformé en un allié objectif des USA, les Cependant, pour Jean-François Kahn, il peut être invoqué dans quatre situations. La première en cas d'urgence humanitaire (Somalie) ; la seconde pour arrêter pation». En face, les islamistes («ceux qui sont une guerre civile (Bosnie, Kosovo); la troisième pour barbus dans leur tête») sont devenus des experts renverser une dictature (Irak). Quant à la quatrième situation, elle insupporte totalement le gouvernement lent-ils à l'adresse des musulmans, voilà pourdes Etats-Unis : quand, par exemple, un journal comme

Humeurs

Amnistie. Vous pariez combien? Chirac va négocier avec Sarkozy son retrait de la course à la présidentielle 2007 - et de la vie politique tout court - en échange d'une amnistie en béton. Afin que la justice qui lui colle aux basques ne puisse pas sanctionner les malversations financières commises entre 1977 et 1995 quand il était maire de Paris.

Kerry, c'est Jospin! Samedi 11 septembre à Chartres, lors du débat sur l'Irak organisé par L'Arche de Mathieu Brétillard, le journaliste Jean-François Kahn a exprimé sa crainte de voir Bush rempiler pour un second mandat à la Maison Blanche, au motif que «Kerry, c'est Jospin». Bruissement gêné dans l'assistance... Synergie. Dans Le Nouvel Obs', Lionel Jospin

se déclare en faveur du «OUI» au traité constitutionnel européen. Sarkozy le félicite. Tout est dit..

Démocratie d'opérette. Quatre membres du gouvernement ont été élus au Sénat le 26 septembre : Jean-Pierre Raffarin, Nelly Ollin, François Fillon et Gérard Larcher. Mais c'était pour rire! Se faire élire pour représenter le peuple, franchement, quelle ringardise! Encore plus drôle: Charles Pasqua redevient sénateur uniquement pour profiter de l'immunité parlementaire et échapper à la justice dans des affaires de corruption et d'abus de biens sociaux. Pendant ce temps, Roland Veuillet, syndicaliste enseignant, sanctionné d'une mutation d'office par l'Education Nationale pour fait de grève lors du printemps 2003, peut bien crever des suites de son jeûne protestataire. Tout le monde s'en fout...



30. rue de Fresnay

28000 Chartres

Ils ont bossé pour L'Aiguillon 45 : Elisabeth et Denys Calu, Chantal Vinet, Françoise Vallet, Jean Balance, Philip Lafeuil, Gérard Leray, Dimitri Keltchewsky, Philippe Monti, Jean-Jacques Chatel, Stéphane Mourad, Athout Haleur, Solferino, François Hollande, Alain Patelin, Omar Belhassain, Victor Leray, Francis B. et Yann Le Croulant, Claude Joly, Pepe Carvalho, Céline Prier et Dominique Chéron.

Pour contacter L'Aiguillon : aiguillon-info@free.fr

Points de vente fixes

A Mainvilliers : le Jourdan (rue de la République).

A Lucé : le Cosmos (place des Arcades) et le Tabac-Presse du Vieux-Puits.

A Chartres : Mille-Pattes (mail Jean-de-Dunois), le Khédive (avenue Jehan-de-Beauce). la Civette (place du Cygne), le Floribar (rue de la Clouterie), le Fontenoy

(rue St-Michel) Aux Trois J (boulevard Charles-Péguy).

Et bien sûr, chaque samedi, sur le marché de

la place Billard.

Je m'abonne! J'adhère!

^o Je m'abonne à L'Aiguillon pour 14€ (11 nº^s/an), frais de port inclus.

^o J'adhère à EC pour 8€

o Je m'abonne et adhère pour un total de 20€ (règlement par chèque à l'ordre d'Énergies Citoyennes) Nom/Prénom:.... Adresse:....

Énergies Citoyennes 30 rue de Fresnay Chartres

«OUI» ou «NON» au traité constitutionnel européen ?



Le 4 septembre dernier, Energies Citoyennes organisait son 43ème Café Politique au Floribar, sur le thème : «Qui comprend le texte du traité constitutionnel européen ?». L'occasion de présenter les arguments du «OUI» et du «NON» dans la perspective du référendum promis par Chirac pour l'automne 2005.

François Hollande dit «OUI»

les trois seules questions qui vaillent pour un so- droit de pétition accordé aux simples citoyens et cialiste et un européen conséquent. Ce texte aux coopérations renforcées permises aux Etats constitue-t-il un recul par rapport aux traités existants? Non! Il ne contient que des avancées, parfois insuffisantes, mais néanmoins réelles sur sonné. On aurait pu avoir un meilleur traité si les les pouvoirs du Parlement, sur les modes de déci- autorités françaises avaient été à la hauteur de la sion au sein du Conseil des ministres et sur la situation. On doit pouvoir aller plus loin, demain, constaté l'ensemble des partis socialistes euro- tuer avec les pays qui le voudront une sorte d'apéens, beaucoup moins à gauche que nous, c'est vant-garde. C'est tout à fait possible dans le cavrai, mais européens.

Seconde question : ce texte peut-il brider les capacités d'action réformatrice de la gauche en cas d'alternance en France? Pas davantage qu'avec les traités antérieurs que nous avons emporte!» approuvés (Rome, Maastricht, Amsterdam, François Hollande, 1er secrétaire du Parti Socia-Nice...)! Je dirai même que, sur les services pu- liste (extrait de son discours prononcé lors de blics, le rôle des partenaires sociaux ou le gou- l'université du PS à La Rochelle, août 2004) vernement économique, il met en place des leviers d'action que nous n'avions pas auparavant. C'est ce qu'a considéré la Confédération Européenne des Syndicats.

Dernière question : sera-t-il possible, demain, de modifier les politiques incluses dans ce traité constitutionnel? Eh bien, contrairement à ce que j'entends dire souvent, les possibilités de révision seront plus aisées qu'actuellement grâce au droit

Lire le mois prochain dans L'Aiguillon 46

Pourquoi il faudra voter «NON», par Philippe Monti

«Pour déterminer ma position, je me suis posé d'initiative reconnu par le Parlement européen, au

Mon oui n'est ni résigné ni aveugle. Il est rai-Charte des droits fondamentaux. C'est ce qu'ont avec nos amis socialistes européens, et constidre de ce projet de Constitution. (...) L'Histoire de l'Europe est toujours faite de compromis et, avant de provoquer une crise, faut-il encore dire comment on la dénoue. Sinon, c'est la crise qui vous



Bien . maintenant que nous avons fini par nous déterminer sur le problème du "OUI" ou du "NON" ... il nous reste à retrouver quelle était la question au départ ...

La lettre à Fabius

(Suite de la Une)

a société française a élevé son niveau de conscience depuis quarante ans. Le Canard Enchaîné a doublé son lectorat, les Guignols de l'info sont religieusement regardés par deux millions de 15-35 ans (...). Cet état de fait peut être imputé à l'école, ainsi qu'au développement technique de la civilisation occidentale qui oblige le citoyen à être plus vif et plus intelligent.

Alors, dans la mesure où la politique actuelle favorise une minorité du corps social, la majorité a décidé dans un irrésistible et superbe élan collectif de manifester son désir politique. Pas de vote protestataire, l'extrême gauche s'effondre, le FN ne progresse plus et la droite est écrasée. La grosse majorité des mécontents a voté socialiste car elle refuse le modèle proposé; elle veut sciemment et consciemment une politique de gauche. Les citoyens savent que le développement de la société qui se profile à l'horizon leur promet sil. récarité naunérisation débine et misère, bref la fameuse insécurité sociale à laquelle ils auront peu de chance d'échapper.

Non à l'idéologie ultralibérale!

Ils ne veulent pas d'un projet politique qui détruit le monde pour le rendre plus rentable à court terme, car ils savent qu'à long terme ce sont eux et leurs enfants qui se coltineront ordures, pollutions, épidémies nouvelles et zones de vie dégueulasses. Ils savent que la concurrence est un concept qui ne plaît qu'à ceux qui sont en mesure d'être les plus forts. Bref ils ont dit NON à l'idéologie ultralibérale imposée par ce gouvernement car ils savent que ce dogme ultra

capitaliste fonctionne contre leurs intérêts, contre leurs conditions d'existence et celles de leurs en-

Vous devez lancer un appel solennel à tous les dirigeants socialistes européens, appel à respecter la volonté populaire qui ne veut pas de cette dictature des marchés. Il ne s'agit pas de heurter de front la sphère économique qui crée une partie de la richesse, mais de la convaincre que le seul règne de la marchandise et du marché concurrentiel brise la vie des gens qui, poussés par le désespoir, se détournent du politique ou votent pour la pensée la plus simplette et la plus criminelle à savoir le fascisme. A vouloir tout embrasser, en envahissant tous les domaines de la vie, l'économique et le capital servent la soupe au FN. On sait aussi que le capitalisme pur et dur a su se satisfaire de dictatures d'extrême droite comme au Chili ou au Bré-

Si vous trahissez...

Vous ne devez pas craindre d'affronter le monde économique car le peuple ne le craint pas. Ce qui décourage les gens c'est d'assister à l'abdication de ceux qui sont censés les défendre, alors qu'il n'y a même pas eu de combat. (...) Vous devez dire clairement que si la politique européenne continue en ce sens, c'està-dire vers sa dissolution en faveur d'une technocratie économique, soi-disant neutre, grassement payée par les contribuables pour dépouiller ces mêmes contribuables de toutes les conquêtes sociales acquises de haute lutte, le désarroi qui s'ensuivra dans la conscience des citoyens et l'angoisse de l'insécurité sociale pousseront les

gens à commettre l'irréparable et à se réfugier dans les bras faussement rassurants du fascisme. Autant dire la mort de l'Europe. (...)

Si vous lancez cet appel, sans atermoiements inutiles ou gages préalables de bonne conduite au Medef, si vous redonnez une confiance politique au peuple, si vous le convainquez que ce ne sont pas Seillière et la corbeille du CAC 40 qui gouvernent, mais bien le suffrage universel et le peuple souverain, vous pouvez gagner. Si, en revanche, vous vous bornez à un social-démocratisme mou, si vous ne réaffirmez pas avec clarté une politique émanant du Parti de Gauche, politique fortement différenciée de celle choisie par le Parti de Droite, vous serez blackboulé et pour longtemps. Car le résultat réjouissant des élections du printemps dit aussi ceci: «On vous donne du pouvoir. Montrez-nous que vous nous comprenez». Si tous ces gens qui ont voté pour vous ne sentent rien venir, le prochain résultat en 2007 sera la victoire de l'abstention et la montée fulgurante du FN. (...)

Claironnez haut et fort que ce sont les peuples qui choisissent leur politique et non quelques fonctionnaires européens opulents, acquis au néolibéralisme. (...) Si vous trahissez, à coup sûr, vous vous perdrez en oubliant l'Esprit et l'Idéal de Justice et d'Egalité qui inspire l'Occident depuis la plus haute antiquité. Socrate est mort pour ses idées mais qui se souvient de ses accusateurs? Certains combats perdus sans compromission valent infiniment plus que des pactes scellés sur le reniement de soi. (...)

Omar Belhassain

tion initiale pour asséner deux arguments qu'il estime sans doute décisifs pour des militants de gauche: cette constitution, qui ne change rien, a été approuvée par la Confédération Européenne des Syndicats et par tous les partis socialistes d'Europe. Il est cependant contraint de concéder qu'ils sont «beaucoup moins à gauche que nous [PS français]»; de fait, il serait difficile de faire passer les choix de Blair et de Schröder pour des politiques très favorables au monde du travail! Ce sera tout aussi difficile avec l'Espagnol Zapatero qui, dans un entretien accordé au Monde le 28 juillet 2004, a donné cette définition originale et très personnelle du socialisme : «La gauche doit revenir à ses origines, je suis partisan de la libre concurrence, de peu de protectionnisme, de l'ouverture des frontières (ne nous y trompons pas : ouverture à la libre circulation des marchandises et des capitaux, rien de plus !], des choix qui ont toujours été progressistes». Pour ce qui est du soutien des syndicats, il est le produit d'un petit comité de la CES: seule la CFDT de Chérèque y représentait le syndicalisme français! Sans commentaire...

Seconde question : «Ce texte peut-il brider les capacités d'action réformatrice de la gauche en cas d'alternance en France ?»

Réponse : «pas davantage qu'avec les traités antérieurs». Ici, François Hollande n'ose pas injurier l'intelligence des militants en affirmant que la constitution ne pose pas des verrous libéraux sur tous les aspects de la politique économique et sociale. Avec un zeste de roublardise, il se contente de dire qu'il n'y a rien de plus qu'auparavant. C'est donc une manière d'admettre, en creux, que les traités antérieurs ont effectivement construit un carcan libéral, et que c'est ce carcan qu'on veut

Première question : «Ce texte aujourd'hui couler dans une constitution pour ligoter à jamais d'éventuelles intentions réformatrices. François Hollande recourt alors à un argument diabolique : il rappelle aux militants socialistes que ces traités ont été, en leur temps, approuvés par le PS. Il ne faut donc pas interroger le contenu même de cette constitution et de ces traités ; il s'agit seulement d'appeler les militants à la fidélité, fût-ce à des orientations contraires à leurs convictions réformatrices! Et pourtant, la sagesse venue de l'Antiquité nous enseigne que, si l'erreur est humaine, la persévérance est diaboli-

La critique d'un «NON»:

Le courage plutôt que la fidélité

constitue-t-il un recul par rapport

Réponse du premier secrétaire :

«Non». Cela est tout à fait exact

mais mérite qu'on retourne à Fran-

çois Hollande sa question : pourquoi

vouloir faire une constitution si elle

n'ajoute rien de nouveau ? Devi-

nant l'objection, il se sent obligé

d'évoquer des «avancées». Mais

alors, très curieusement, il se

contente d'affirmer quelques géné-

ralités - «pouvoirs du Parlement»,

«modes de décision au sein du

Conseil des ministres», «Charte des

droits fondamentaux» - sans rien

dire de précis : il faut le croire sur

parole! Il déborde ensuite sa ques-

aux traités existants ?».

Pour essayer de donner une vague consistance économique à cette réponse purement moralisante, François Hollande affirme dans la foulée que cette constitution apporte un progrès sur les services publics. Malheureusement pour lui (et pour nous!), la notion de service public n'est même pas utilisée dans le traité constitutionnel. Et les «services économiques d'intérêt général» qui lui sont substitués sont explicitement soumis à la nécessité absolue d'être fournis sur des marchés dont l'UE s'engage à garantir le caractère concurrentiel!

Dernière question : «Sera-t-il possible, demain, de modifier les politiques incluses dans ce traité constitutionnel?»

Réponse: oui, ce sera plus facile qu'actuellement. Ce mensonge audacieux appelle au moins deux observations:

- 1. Quoiqu'en dise M. Hollande, il faudra que chacun des 25 États de l'UE le ratifie selon sa procédure interne de consultation, pour qu'un amendement vienne modifier la constitution. C'est vraiment tout simple I
- 2. On se demande bien pourquoi on fait une constitution qui garantit avec une précision maniaque l'économie de marché s'il est si facile de revenir sur les contraintes libérales qu'elle impose! Puisqu'il est «socialiste» et que tout est si simple, pourquoi M. Hollande ne propose-t-il pas immédiatement d'amender cette constitution (notamment la partie III qui détermine la politique économique sous tous ses aspects - monétaire, budgétaire, social -, et dans tous les domaines)?

Trois bonnes questions, trois mauvaises réponses. Le propos s'achève par l'épouvantail classique : ce sera cette constitution ou le chaos! Dire non, ce serait ouvrir une crise dont l'Europe ne se remettra pas. Pour échapper à la menace du chaos et de l'aventure supposés, il faudrait donc toujours tout accepter; et le cours de l'Histoire n'aurait ainsi jamais connu la moindre rupture ni la plus petite inflexion: ni révolution, ni réforme!

Invitons donc le premier secrétaire du parti socialiste à redécouvrir une vertu politique parfois plus exigeante que la seule fidélité : le

Philippe Monti, membre du Conseil Scientifique d'ATTAC